



**RAPPORT ANNUEL
SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ
DU SERVICE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT**



1 TABLE DES MATIERES

2	Carte d'identité d'ODYSSI.....	6
1.1	Statut	6
1.2	Missions	6
1.3	Mode de gestion du service.....	6
1.4	Horaires, Coordonnées postales et téléphoniques.....	6
1.5	Charte graphique	7
1.6	La collectivité	7
3	Historique	8
4	LES PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS de l'année	10
5	ODYSSI en quelques chiffres	11
5.1	EAU POTABLE	11
5.1.1	Indicateurs relatifs aux abonnés	11
5.1.2	Indicateurs relatifs à la qualité de l'eau.....	12
5.1.3	Indicateurs relatifs au réseau	13
5.1.4	Indicateurs relatifs à tarification.....	14
5.1.5	Indicateurs relatifs à la gestion financière	16
5.2	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	18
5.2.1	Indicateurs relatifs aux abonnés	18
5.2.2	Indicateurs relatifs au réseau et à la collecte	19
5.2.3	Indicateurs relatifs à l'épuration	20
5.2.4	Indicateurs relatifs à tarification.....	22
5.2.5	Indicateurs relatifs à la gestion financière	22
5.3	ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF	24
6	Présentation générale du service	27
7	Le réseau.....	28
7.1	Les stations d'eau potable	28
7.2	les réservoirs.....	31
7.3	le réseau	39

7.4	le chemin de l'EAU DU CAPTAGE AUX ZONES DESSERVIES	41
8	Les volumes : du volume prélevé au volume distribué.....	42
8.1	Les volumes prélevés	42
8.2	Les volumes produits.....	43
8.2.1	Evolution des volumes annuels produits	43
8.3	Les volumes mis en distributionN	44
	La qualité des eaux	46
8.4	Synthèse du contrôle sanitaire	46
8.5	Résultats de l'autocontrôle qualité 2019	47
9	La tarification et les recettes du service	47
9.1	Les modalités de tarification	47
9.1.1	Le type de tarification	47
9.1.2	Les catégories de tarifs.....	47
9.1.3	Les modalités d'évolution et de révision.....	47
9.1.4	Les autres prestations	48
9.1.5	Les redevances perçues pour le compte de tiers.....	48
10	Les investissements	48
10.1	Les travaux et Les projets.....	48
10.1.1	LEs études réalisées	48
10.1.2	Réhabilitation d'ouvrage	49
10.1.3	EXTENSIONS DE RESEAU	50
11	Les perspectives	50
12	PrésEntation générale du service	52
12.1	La compétence assainissement collectif	52
12.2	Les missions du service.....	52
13	Les caractéristiques techniques du service.....	52
13.1	Les usagers non-domestiques	52
13.2	Le réseau de collecte.....	53
13.3	Les caractéristiques principales du parc des stations d'épuration.....	53

14	Bilan par STEP	55
14.1	Station d'épuration de la Pointe des Nègres	55
14.1.1	le réseau de collecte.....	56
14.1.2	Le système de traitement.....	56
	le Milieu récepteur.....	58
14.2	Station d'épuration de Dillon filière I	59
14.2.1	Son réseau de collecte	59
14.2.2	Le système de traitement.....	59
14.2.3	Milieu récepteur	62
14.3	Step Dillon filière II.....	62
14.3.1	Son réseau de collecte	62
14.3.2	Le système de traitement.....	62
14.3.3	Milieu récepteur	65
14.4	Step Godissard	65
14.4.1	Son réseau de collecte	65
14.4.2	Le système de traitement.....	65
14.4.3	Milieu récepteur	68
14.5	Step de Fond Lahayé.....	68
14.5.1	Son réseau de collecte	68
14.5.2	Le système de traitement.....	68
14.5.3	Milieu récepteur	70
14.6	Station d'épuration de Rosière.....	71
14.6.1	Son réseau de collecte	71
14.6.2	Le système de traitement.....	71
14.6.3	Milieu récepteur	73
14.7	Step de GAIGNERON	74
14.7.1	Son réseau de collecte	74
14.7.2	Le système de traitement.....	74
14.7.3	Milieu récepteur :	77

14.7.4	Milieu récepteur :	77
14.8	Step de PELLETIER DESIRADE	77
14.8.1	Son réseau de collecte	78
14.8.2	Le système de traitement	78
14.8.3	Milieu récepteur	80
14.9	Les mini-stations :	80
14.9.1	Tableau récapitulatif.....	80
14.9.2	Leurs réseaux de collecte	81
14.9.3	Leurs systèmes de traitement	81
14.9.4	Contrôle des mini STEP	82
15	Tarification et les recettes de service	83
15.1	Les modalités de tarification	83
15.1.1	Le type de tarification	83
15.1.2	Les modalités d'évolution et de révision.....	83
15.1.3	Les autres prestations	83
15.1.4	Les redevances perçues pour le compte de tiers.....	83
16	Les perspectives	84
17	Présentation générale du service	86
18	Les controles	86
18.1.1	Bilan d'activité par commune	86
19	Les Notaires	87
19.1	Diagnostics assainissement réalisés dans le cadre de transactions immobilières	87

1.1 Statut	• Régie créée par délibération de la CACEM en date du 7 novembre 2003, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. • Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) • Entreprise locale
1.2 Missions	Mission d'intérêt public, sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération, dans les domaines suivants : • Captage, production et distribution d'eau potable • Collecte, traitement des eaux usées • Contrôle et suivi des dispositifs d'assainissement non collectif • Accueil et services aux clients • Conception et conduites de projets (réseaux et stations)
1.3 Mode de gestion du service	Service exploité en Régie Maîtrise d'ouvrage et exploitation : ODYSSI.
1.4 Horaires, Coordonnées postales et téléphoniques	Agences Fort-de-France et Acajou Lundi : de 7h15 à 16h15 Jeudi : de 7h15 à 14h Mardi, mercredi, vendredi : de 7h15 à 12h Centre de Contacts : du lundi au vendredi de 7h15 à 17h ☎ : 0596 71 20 10 Coordonnées : ☎ : 0596 71 20 10 fax : 0596 71 20 15 ✉ : odyssi@odyssi.fr site internet : www.odyssi.fr Pages Facebook & Twitter Adresse : 7-9, rue des Arts et Métiers Bâtiment Flore Gaillard - Lot. Dillon Stade BP162 - 97202 Fort-de-France Cedex

1.5 Charte graphique	♦ LE NOM de l'Entreprise : ODYSSI fait référence à dlo bò kay (eau d'ici) et à l'Odyssée qui est synonyme de voyage et de grands territoires. ♦ LE LOGO Image plurielle : ♦ Cratère du haut s'écoule de l'eau ♦ Soleil : qui baigne dans l'eau ♦ LE SLOGAN ODYSSI est la seule structure de production et de distribution d'eau potable entièrement martiniquaise. Naturellement, le slogan est "Dlo bò bay". <i>Le slogan et le logo sont des signes extérieurs de l'Entreprise. Ils participent à sa notoriété par l'image qu'elle véhicule.</i>  L'ANIMAL-SYMBOLE ODYSSI dispose d'un animal-symbole : il s'agit de l'écrevisse. Plus communément connue en Martinique sous le nom de Cribich, ce crustacé, de plus en plus rare, est synonyme de rivières propres.
1.6 La collectivité	CACEM : Communauté d'Agglomération du Centre et du Sud de la Martinique. Services gérés au niveau intercommunal Compétences liées aux services : • Eau : Production, transfert, distribution • Assainissement collectif : Collecte, transport, dépollution • Assainissement non collectif : Territoire desservi : FORT-DE-FRANCE / LAMENTIN / SAINT-JOSEPH / SCHOELCHER Services exploités en régie

7 novembre 2003 : création d'une Régie par délibération de la CACEM

2004 :

- Transfert de la compétence eau à la CACEM
- La RPEA et l'ex-SIAFOS laissent place à ODYSSI dont le slogan est « Dlo Bòkay ».

2005 :

- ODYSSI, 1er EPIC des Antilles à être certifié ISO 9001 version 2000.
- Obtention du Prix Qualité Martinique décerné par l'ADEM - Mention "Service à la Collectivité".

2006 :

- Création du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

2007 :

- Exploitation de l'assainissement à Saint-Joseph.

2013 :

- Exploitation de l'assainissement sur l'ensemble des communes de la CACEM
- ODYSSI se lance sur les réseaux sociaux : travaux, manifestations, informations utiles sur l'eau, casses... ODYSSI est désormais en contact permanent avec ses abonnés et usagers.
- Inauguration de l'UTMV : Unité de Traitement des Matières de Vidange pouvant accueillir l'ensemble des matières de vidange de l'île.

2014 :

- Mise en service de l'UTMV
- Paiement en ligne et par téléphone des factures d'eau

2015 :

- Janvier : Reprise en Régie de l'exploitation en eau potable des communes du Lamentin et de Saint-Joseph
- Janvier : Ouverture d'une seconde agence clientèle et d'un Centre de Contacts (services à distance) sur la commune du Lamentin

2016 :

- Reprise en Régie de Schœlcher

2017 :

- Lancement du projet d'entreprise « Valè Dlo »
- Changement des statuts d'ODYSSI

2018 :

- Poursuite du projet d'entreprise « Valè Dlo »
- Réorganisation d'entreprise avec création de la DGA Technique et Commercial
- Création du service Accompagnement et Bien-être
- Mise en place du département Contrôle interne/Gestion des Risques

- Signature du contrat de progrès

2019 :

- Réorganisation d'entreprise avec la création de la DGA Administrative et services supports
- Elections CSE

2020 :

- Gestion de la crise sanitaire et économique – COVID 19
- Interconnexion des réseaux entre le Lamentin, Saint Joseph et Fort de France

- **Crise sanitaire et économique du COVID 19 et Sècheresse**
 - Baisse légère du Chiffre d'affaires lié aux factures d'eau potable (certains secteurs ont dû être facturés par estimation)
 - Dépenses liées aux actions de communication par rapport à la crise, mais aussi aux différentes mesures prises par l'entreprise pour assurer la sécurité et la santé des salariés comme des clients.
 - Dépenses liées au dédommagement des abonnés concernant la crise « Sècheresse ». Des séances de travail ont été réalisés conjointement avec la CACEM et les collectifs des usagers afin de trouver les meilleures solutions possibles.
 - Mise en œuvre des mesures gouvernementales : Utilisation du prêt garanti par l'Etat et des reports concernant les échéances de prêt.
- **L'application des protocoles de fin de contentieux avec l'Espace SUD et CAP NORD**
 - Protocole transactionnel et convention de vente en gros signés en mars 2020
 - Paiement de toutes les sommes dues pour les années 2016, 2017 et 2020.
- **Achèvement d'importants travaux et chantiers pour la sécurisation de l'alimentation en eau d'ODYSSI.**
 - Interconnexions entre le Lamentin, Saint Joseph et Fort de France
 - Travaux sur ZI Californie, Jambette, et les Mangles (interconnexion réservoir de Chateauboeuf aux différents précités

5 ODYSSI EN QUELQUES CHIFFRES

5.1 EAU POTABLE

5.1.1 INDICATEURS RELATIFS AUX ABONNES

INDICATEURS	2019	2020	Evolution 2019/2020	
Nombre total d'abonnements (nb)	73 783	74 564	↗	1,06%
Nombre d'abonnements - Diamètre 15 à 20	72 074	72 704	↗	0,87%
Nombre d'abonnements - Diamètre 30	531	576	↗	8,47%
Nombre d'abonnements - Diamètre 40	973	1 059	↗	8,84%
Nombre d'abonnements - GROS - CONSOMMATEURS	205	225	↗	9,76%
Nombre d'abonnements Fort-de-France	37 037	36 926	↘	-0,30%
Nombre d'abonnements Lamentin	19 528	19 732	↗	1,04%
Nombre d'abonnements Saint-Joseph	6 963	7 427	↗	6,66%
Nombre d'abonnements Schoelcher	10 255	10 479	↗	2,18%
Population légale desservie par ODYSSI (Population totale INSEE au 1er janvier de l'année n+1) (nb)	158 159	156 729	↘	-0,90%
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées pour 1000 abonnés (‰)	5,85	5,09	↘	-0,76 pts
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	100%	100%	→	-
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	24H	24H	→	-
Taux de réclamations pour 1000 abonnés (‰)	30,79	34,00	↗	10,43%

5.1.2 INDICATEURS RELATIFS A LA QUALITE DE L'EAU

INDICATEURS	2019	2020	Evolution 2019/2020	
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire – microbiologie (%)	99,6	99,4	↘	-0,20 pts
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire – physico-chimique (%)	99,8	98,9	↘	-0,90 pts
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (en %) 60 % Arrêtés préfectoraux obtenus, en cours de mises en œuvre (acquisitions de terrains, réalisation de servitudes, de travaux.	80	80	→	-

L'indice d'avancement de la protection de la ressource en eau représente le niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée.

La valeur de l'indicateur est fixée comme suit :

0 % Aucune action

20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours

40 % Avis de l'hydrogéologue rendu

50 % Dossier déposé en préfecture

60 % Arrêté préfectoral

80 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)

100 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

5.1.3 INDICATEURS RELATIFS AU RESEAU

Des compteurs de livraison existaient déjà au niveau du SICSM mais une étude menée par un cabinet externe a démontré qu'il manquait des compteurs pour connaître les volumes livrés en gros.

De ce fait, Il a été décidé d'installer plusieurs compteurs en limite de territoire afin d'avoir une meilleure vision des volumes livrés. Ceux-ci sont maintenant installés.

INDICATEURS	2019	2020	Evolution 2019/2020	
Nb total de km de réseaux (hors branchements) (km)	941,705	946,656	↗	0,55 %
Volume prélevé Didier	5 392 107	5 049 962	↘	-6,35 %
Volume prélevé Durand	8 004 038	8 349 286	↗	4,31 %
Volume prélevé Cafetière	-	34 756	↗	Nouveau
Volume total prélevé (m3)	13 396 145	13 434 004	↗	0,28 %
Volume importé Lamentin	4 407 219	3 883 962	↘	-11,87 %
Volume importé Saint-Joseph	1 744 609	2 024 388	↗	16,04 %
Volume importé (Lamentin et Saint-Joseph)	6 151 828	5 908 350	↘	-3,96 %
Volume produit	13 067 968	13 261 213	↗	1,48 %
Volume mis en distribution (m3)	19 219 794	18 369 563	↘	-4,42%
Volume comptabilisé vendu en gros	0	0	→	-
Rendement du réseau de distribution ODYSSEI (%)	61,13 %	61,1 %	↘	-0,03 pts
Rendement du réseau de distribution Fort-de-France (%)	63,12 %	61,08 %	↘	-2,04 pts
Rendement du réseau de distribution Lamentin (%)	60,63 %	60,3 %	↘	-0,33 pts
Rendement du réseau de distribution Saint-Joseph (%)	43,22 %	49,15 %	↗	+6,93 pts
Rendement du réseau de distribution Schoelcher (%)	67,25 %	74,5 %	↗	7,25 pts
Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j)	28	29	↗	1 pt
Indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j)	22	23	↗	1 pt
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux **	30*	30	→	-
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,27 %	0,15%	↘	-8,32 pts

Le rendement de réseau est calculé à partir d'estimations. Les compteurs d'eau étant obsolètes, voire dépassés, les volumes traités sont parfois approximatifs.

- Estimations des volumes de saint joseph transférés vers le lamentin
- Estimations des volumes du lamentin perdus sur les communes extérieur au territoire de le CACEM
- Estimations des volumes de services
- Estimations des volumes sans mis en distribution et non facturés

* : Donnée mise à jour

** L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux est un indice de 0 à 100 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. De 0 à 60 les informations visées sont relatives à la connaissance du réseau (inventaire), de 70 à 100 elles sont relatives à la gestion du réseau.

Critères :

0 : absence de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte (quels que soient les autres éléments détenus)

10 : existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte

20 : mise à jour du plan au moins annuelle

B – Informations sur les éléments constitutifs du réseau (40 points supplémentaires au maximum)

+ 10 : informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)

+ 10 : connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations

+ 10 : localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes

+ 10 : localisation des branchements sur la base du plan cadastral

C – Informations sur les interventions sur le réseau (40 points supplémentaires au maximum)

+ 10 : localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement). (0 pour une réalisation partielle)

+ 10 : existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des branchements (0 pour une réalisation partielle)

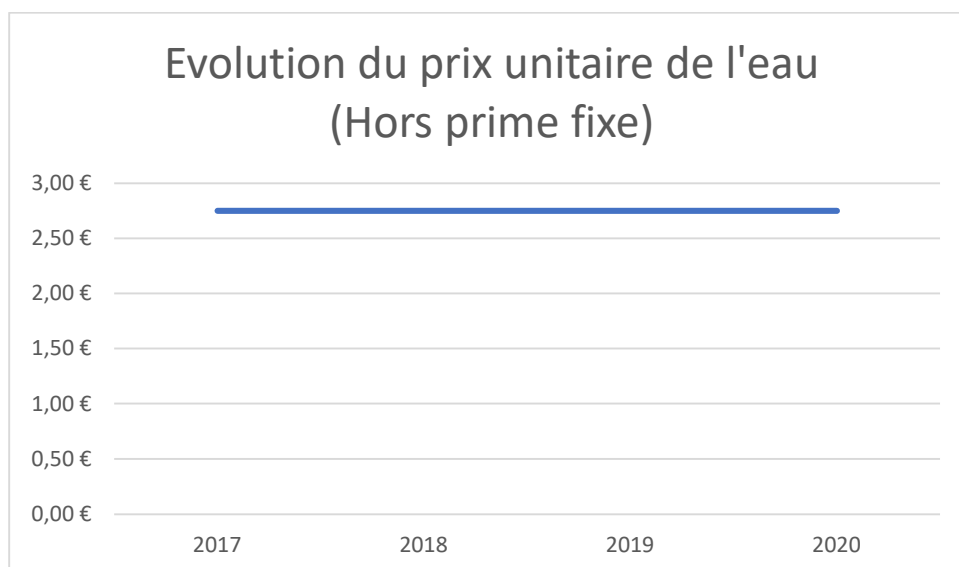
+ 10 : existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations. On entend par plan pluriannuel de renouvellement un programme détaillé de travaux assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans

+ 10 : mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations

5.1.4 INDICATEURS RELATIFS A TARIFICATION

INDICATEURS	2019	2020	Evolution 2019/2020	
Volumes facturés (m3)	9 502 250	8 618 938	↘	-9,30%
Dont volumes facturés vendu en gros (m3) 2016 – de janvier à avril	0	0	→	
Volumes facturés eau brute	0	0	→	
Volumes facturés FDF (hors vente en gros)	4 867 814	4 198 904	↘	-13,74%
Volumes facturés Lamentin	2 672 343	2 416 509	↘	-9,57%

INDICATEURS	2019	2020	Evolution 2019/2020	
Volumes facturés Saint-Joseph	754 186	771 312	↗	2,27%
Volumes facturés à Schœlcher	1 207 907	1 232 213	↗	2,01%
Montants facturés (€ HT) Consommation + prime fixe)	28 350 074	23 882 621	↗	0,65%
Montant facturés « Travaux »		4 650 930		
Redevance ODYSSI (pour 120m3)	203,80 €	203,80 €	→	-
Prime fixe annuelle (ODYSSI)	68,60 €	68,60 €	→	-
Redevance Préservation de la ressource (ODE) (pour 120m3)	14,40 €	14,40 €	→	-
Redevance Pollution domestique (ODE) (pour 120 m3)	31,20 €	31,20 €	→	-
OMR (pour 120m3)	4,770 €	4,770 €	→	-
TVA à 2,10% (pour 120 m3)	6,68 €	6,68 €	→	-
Prix TTC du service pour 120m3	329,45 €	329,45 €	→	-
Redevance ODYSSI au m3 (base 120m3)	1,70 €	1,70 €	→	-
Prix TTC au m3 sur la base d'une facture de 120m3	2,75 €	2,75 €	→	-



Le prix du m3 est uniformisé sur tout le territoire de la CACEM.

5.1.5 INDICATEURS RELATIFS A LA GESTION FINANCIERE

INDICATEURS	2019	2020	Evolution 2019/2020	
Montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3) EAU + ASS	0,023	0,00	↘	-100%
Recettes réelles (en K€)	30 354	36 838	↗	21,36%
Dépenses réelles (en K€)	26 853	34 756	↗	29,43%
Epargne brute (en K€)	3 501	2 082	↘	-40,53%
Remboursement du capital de la dette (en K€)	1 057*	827	↘	-21,76%
Épargne nette (en K€)	2 444*	1 255	↘	-48,65%
Dettes financières (en K€)	15 790	20 037	↗	26,90%
Durée d'extinction de la dette de la collectivité (année) <i>Nombre théorique d'années nécessaires pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires (dette financière)</i>	4,51	9,62	↗	5,11 ans
Taux d'impayés pour les factures d'eau de l'année précédente EAU (Fort-de-France) au 31/12 de l'année N sur les factures de l'année N-1	18,48%	14,45%	↘	-4,03 pts
PPI voté	29 043	44 523	↗	53,3%
Taux d'exécution du PPI	31,7%*	27,18%	↘	-4,52 pts

* : Donnée mise à jour

Commentaires et observations :

Le plan d'action concernant la fiabilisation des comptes est toujours en cours.

Afin de continuer dans cet objectif de fiabilisation, le changement de logiciel afin de garantir ces résultats et d'optimiser tous les documents financiers sera bientôt effectif. Il permettra également de fiabiliser le fichier « clients » qui est la base de la facturation.

Du fait de la double Crise COVID-19 et sécheresse, ODYSSI s'est vu dans l'obligation de prioriser certains projets du Plan Pluriannuel d'Investissement. Les interconnexions entre le Lamentin, Saint Joseph et Fort de France ont pu être construites ce qui a permis d'améliorer la desserte d'eau potable pour les abonnés et de réduire les volumes d'achat d'eau en gros par la même occasion.

Les rendements de réseau ont été impactés, avec une légère baisse générale due à une baisse des volumes facturés. Cela est la résultante des difficultés concernant les relèves qui a conduit à une facturation estimée nettement plus importante que les années précédentes (Double crise COVID-19 / Sécheresse)

Concernant les factures d'eau liées à l'achat d'eau en gros provenant de la SME, les communautés d'agglomération se sont rencontrées et ont trouvé un accord en mars 2020. Un contrat d'achat d'eau en gros et un protocole transactionnel ont été signés.

Pour l'épargne brute réalisée, elle sert d'une part au remboursement du capital de la dette et d'autre part au renouvellement des équipements et financement des travaux permettant ainsi d'assurer la continuité de service et la conformité de l'eau produite.

En tant qu'établissement public, toute l'épargne dégagée est utilisée pour réaliser les investissements, il n'y a pas de rémunération d'actionnaires.

5.2 ASSAINISSEMENT COLLECTIF

5.2.1 INDICATEURS RELATIFS AUX ABONNES

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2019	2020	Evolution 2019/2020	
Population légale (population totale INSEE au 1er janvier de l'année n+1) (nb)	Fort-de-France	81 006	79 055	↘	-2,41%
	Schœlcher	20 222	20 069	↘	-0,76%
	Saint-Joseph	16 460	16 402	↘	-0,35%
	Lamentin	40 471	41 203	↗	1,81%
	TOTAL ODYSSI	158 159	156 729	↘	-0,90%
Nombre d'abonnements (nb) assainissement collectif	Fort-de-France	21 980	22 295	↗	1,48%
	Schœlcher	6 411	6 359	↗	0,48%
	Saint-Joseph	662	682	↗	3,02%
	Lamentin	9 217	9 285	↗	0,71%
	TOTAL ODYSSI	38 270	38 621	↗	0,92 %
Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées (nb)	Fort-de-France	49 563	50 189	↗	1,26%
	Schœlcher	12 380	14 495	↗	17,08%
	Saint Joseph	1 578	1 680	↗	6,46%
	Lamentin	19 442	20 885	↗	7,42%
	TOTAL ODYSSI	82 963	87 249	↗	5,17%
Taux d'habitants raccordés à l'assainissement collectif (%)	Fort-de-France	61,18	63,48	↗	2,3 pts
	Schœlcher	61,22	72,22	↗	11 pts
	Saint Joseph	9,59	10,24	↗	0,65 pts
	Lamentin	48,03	50,68	↗	2,65 pts
	TOTAL ODYSSI	52,46	55,66	↗	3,2 pts
Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers (nb pour 1000 habitants desservis) (‰)		0,012	0,011	↘	-0,001 pts

5.2.2 INDICATEURS RELATIFS AU RESEAU ET A LA COLLECTE

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2019	2020	Evolution 2019/2020	
Linéaire de réseau (hors branchement) (km)	Fort-de-France	200,32	200,32	→	-
	Schœlcher	46,83	46,83	→	-
	Saint Joseph	6,42	6,42	→	-
	Lamentin	78,67	78,67	→	-
	TOTAL ODYSSI	332,21	332,21	→	-
Nombre de conventions de déversement d'effluents d'établissement dans le réseau de collecte des eaux usées (nb)	Fort-de-France	4	4	→	-
	Schœlcher	0	0	→	-
	Saint Joseph	0	0	→	-
	Lamentin	4	4	→	-
	TOTAL ODYSSI	8	8	→	-
Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau		9,7	9,7	→	-
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (%)		0,48	0,36%	↘	-0,12 pts
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées *		30	30	→	-
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées**		90	90	→	-

* : L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées est un Indice de 0 à 120 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau d'eaux usées

** : L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées est un Indice de 0 à 120 attribué selon l'état de la connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux d'assainissement en relation avec l'application de l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement

Important : Concernant les interventions fréquentes de curage, deux points sont très récurrents : Réseau « HYPER U Schoelcher » + Réseau « Clinique Sainte Marie »

5.2.3 INDICATEURS RELATIFS A L'EPURATION

Les conformités (données extraites du site : <http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/liste.php>)

Données au 31/12/2018.

STEU	Capacité nominale en EH	Conformité globale équipement au 31/12/2020	Conformité globale performance en 2020
FORT-DE-FRANCE-DILLON 2	60000	oui	non
LAMENTIN GAIGNERON	35000	oui	Oui
FORT-DE-FRANCE-POINTE DES NEGRES	30000	non	non
FORT-DE-FRANCE-DILLON 1	25000	oui	non
FORT-DE-FRANCE-GODISSARD	13000	oui	Oui
SCHOELCHER FOND LAYAHE	4000	oui	Oui
LAMENTIN PELLETIER DESIRADE	3500	oui	Oui
SAINT-JOSEPH-ROSIERES	2500	oui	Oui
FORT-DE-FRANCE-LONG PRE	1200	oui	non
SAINT-JOSEPH-La Chapelle	800	oui	non
FORT-DE-FRANCE Lunette Bouillée	500	oui	non
SAINT-JOSEPH-Belle-Etoile	500	oui	oui
SAINT-JOSEPH-Ravine Blanche Sud	250	oui	Non
SAINT-JOSEPH-Choisy	200	oui	oui
SAINT-JOSEPH-Les Hameaux	200	oui	Oui
SAINT-JOSEPH-Ravine Blanche Nord	125	oui	Oui
SAINT-JOSEPH-Bambou-Duchamp	100	oui	oui
SAINT-JOSEPH-Presqu'île	50	oui	Oui

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2019	2020	Evolution 2019/2020	
Charge entrante en DBO5 en Kg/j	Godissard	225,2	163,6	↘	-27,35%
	Dillon 1	646,3	592,5	↘	-8,32%
	Dillon 2	1668,7	1742,1	↗	4,40%
	Pointe des Nègres	1270,3	994,9	↘	-21,68%
	Fond-Lahayé	52,9	128	↗	141,97%
	Rosières	92,7	45,6	↘	-50,81%
	Acajou	320	0	↘	-100,00%
	Gaigneron	785,8	1026,9	↗	30,68%
	Pelletier Désirade	91	89,1	↘	-2,09%
	ODYSSI	4613,58	4782,7	↗	3,67%
Conformité de la performance des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	Godissard	100 %	100 %	→	-
	Dillon 1	100 %	100 %	→	-
	Dillon 2	100 %	100 %	→	-
	Pointe des Nègres	100 %	-	-	Non conforme
	Fond-Lahayé	100%	100 %	→	-
	Rosières	100%	100 %	→	-
	Gaigneron	100 %	100 %	→	-
	Pelletier Désirade	100 %	100 %	→	-
Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration en TMS	Godissard	54	44	↘	-18,52%
	Dillon 1	220	235	↗	6,82%
	Dillon 2	216	274	↗	26,85%
	Pointe des Nègres	293	291	↗	-0,68%
	Fond-Lahayé	15	5	↘	-66,67%
	Rosières	10	0	↘	-100,00%
	Acajou	18	0	↘	-100,00%
	Gaigneron	186	186		0,00%
	Pelletier Désirade	11	14	↗	27,27%
	ODYSSI	1046	1049	↗	0,29%
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation		100	100	→	-

5.2.4 INDICATEURS RELATIFS A TARIFICATION

INDICATEURS	2019	2020	Evolution 2019/2020	
Volumes facturés (m³)	4 571 521	4 125 951	↘	-9,75%
Montants facturés (€ HT consommation + prime fixe)	14 480 245	11 306 541	↗	4,01%
Travaux		3 754 559		
Montant Prime fixe	56,00 €	56,00 €	→	-
Redevance (consommation)	211,20 €	211,20 €	→	-
Redevance modernisation des réseaux	18,00 €	18,00 €	→	-
TVA	5,99 €	5,99 €	→	-
Facture TTC 120m³	291,19 €	291,19 €	→	-
Prix TTC au m³ (base 120m³)	2,43 €	2,43 €	→	-
Redevance au m³	1,76 €	1,76 €	→	-

5.2.5 INDICATEURS RELATIFS A LA GESTION FINANCIERE

INDICATEURS	2019	2020	Evolution 2019/2020	
PPI voté (en k€)	21 412	28 151	↗	31,47%
Taux d'exécution du PPI	45,79%	36,13%	↘	-9,66 pts
Recettes réelles (en k €)	14 802	14 980	↗	1,20%
Dépenses réelles (en k €)	10 759	11 640	↗	8,19%
Epargne brute (€) (en k €)	4 043	3 340	↘	-17,39%
Remboursement du capital de la dette (en k €)	2 904*	752	↘	-74,10%
Épargne nette (en k €)	1 139*	2 263	↗	98,68%
Dettes financières (en k €)	21 558	20 038	↘	-7,05%
Durée d'extinction de la dette de la collectivité <i>Nombre théorique d'années nécessaires pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires (dette financière)</i>	5,33	5,99	↗	0,66 pts
Taux d'impayés pour les factures d'eau de l'année précédente ASS au 31/12 de l'année n sur les factures de l'année n-1	24,18%	17,47%	↘	- 6,71 pts

Commentaires et observations :

Le plan d'action concernant la fiabilisation des comptes est toujours en cours.

Afin de continuer dans cet objectif de fiabilisation, le changement de logiciel afin de garantir ces résultats et d'optimiser tous les documents financiers sera bientôt effectif. Il permettra également de fiabiliser le fichier « clients » qui est la base de la facturation.

Le PPI n'a pas pu être suivi car les moyens disponibles ont été affectés aux diverses priorisations du PPI « EAU » afin de fiabiliser la distribution d'eau aux abonnés durant la double crise COVID-19 et sécheresse.

Pour l'épargne brute réalisée, elle sert d'une part au remboursement du capital de la dette et d'autre part au renouvellement des équipements et financement des travaux permettant ainsi d'assurer la continuité de service et la conformité de l'eau produite.

En tant qu'établissement public, toute l'épargne dégagée est utilisée pour réaliser les investissements, il n'y a pas de rémunération d'actionnaires.

5.3 ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

INDICATEURS		2019	2020	Evolution 2019/2020	
Estimation du nombre d'habitants non desservis par un réseau de collecte des eaux usées	Fort-de-France	31 443	28 866	↘	-8,20%
	Schoelcher	7 842	5 574	↘	-28,92%
	Saint Joseph	14 882	14 722	↘	-1,08%
	Lamentin	21 029	20 318	↘	-3,38%
	TOTAL ODYSSI	75 196	69 480	↘	-7,60%
Nombre de foyers raccordés à l'assainissement non collectif	Fort-de-France	13 363	13 377	↗	0,10%
	Schoelcher	3 796	3 798	↗	0,05%
	Saint-Joseph	5 881	5 891	↗	0,17%
	Lamentin	9 923	9 946	↗	0,23%
	TOTAL ODYSSI	32 963	33 012		0,15%
Nombre de dossiers de contrôle reçus	Fort-de-France	228	173	↘	-24,12%
	Schoelcher	56	49	↘	-12,50%
	Saint Joseph	67	56	↘	-16,42%
	Lamentin	226	186	↘	-17,70%
	TOTAL ODYSSI	577	464	↘	-19,58%
Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (Indicateur modifié suite à l'arrêté du 2 décembre 2013)	Fort-de-France	33	26	↘	-21,21%
	Schoelcher	25	14	↘	-44,00%
	Saint Joseph	20	17	↘	-15,00%
	Lamentin	47	49	↗	4,26%
	TOTAL ODYSSI	33	29	↘	-12,12%
Diagnostic assainissement réalisés dans le cadre de transactions immobilières	Fort-de-France	134	108	↘	-19,40%
	Schoelcher	26	27	↗	3,85%
	Saint Joseph	26	19	↘	-26,92%
	Lamentin	47	44	↘	-6,38%
	TOTAL ODYSSI	233	198	↘	-15,02%
Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif ¹		130	130		
Contrôle du neuf au 1er janvier de l'année n+1 contrôle de conception		187 €	187 €	→	-
Contrôle du neuf au 1er janvier de l'année n+1 contrôle de réalisation		97 €	97 €	→	-

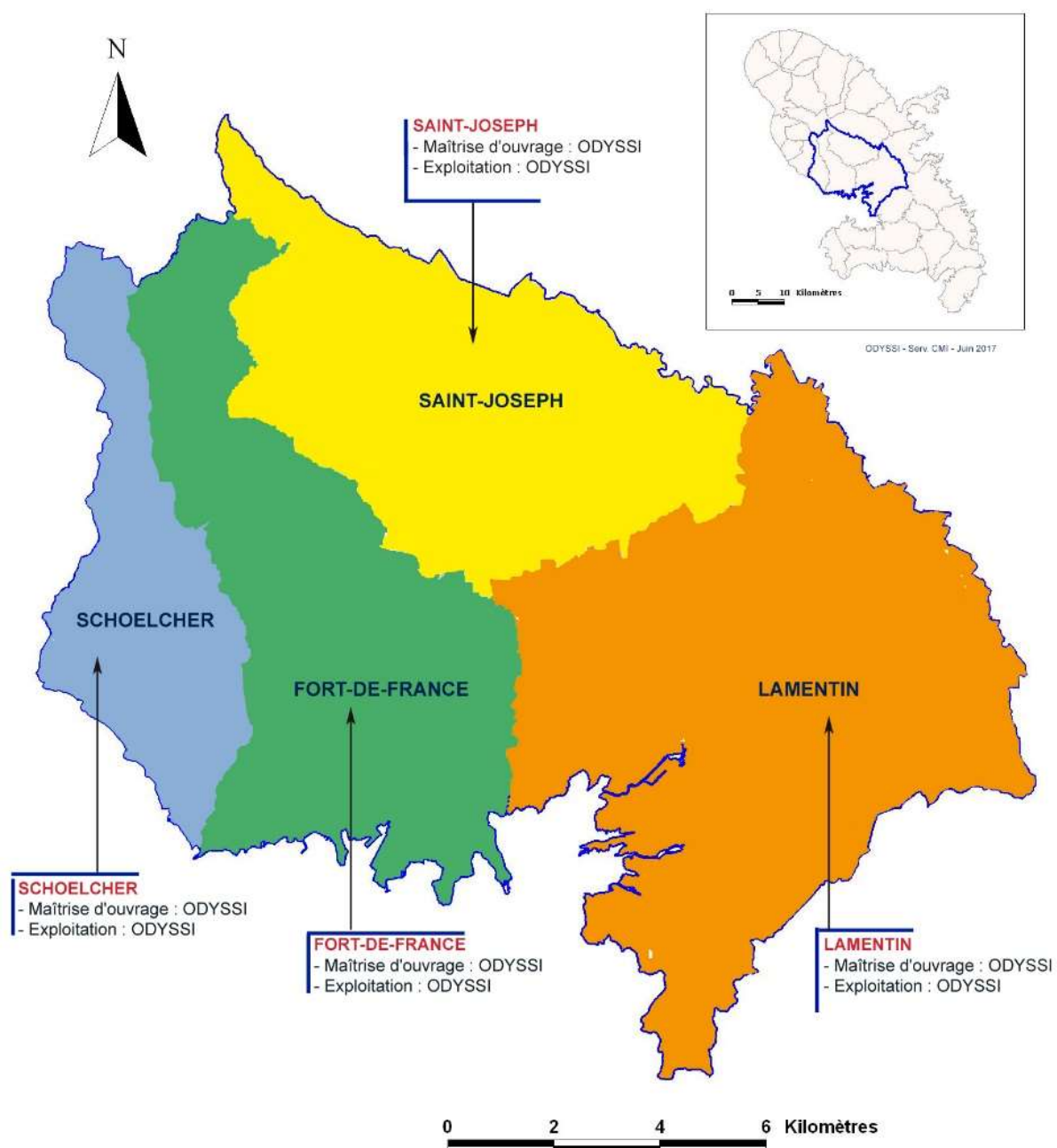
INDICATEURS	2019	2020	Evolution 2019/2020	
Contrôle de l'existant au 1er janvier de l'année n+1 (0 à 20 éq/h)	84 €	84 €	→	-
Contrôle de l'existant au 1er janvier de l'année n+1 (21 à 2000 éq/h)	200 €	200 €	→	-
Diagnostic assainissement préalable à la vente d'un immeuble (de 0 à 2 appartements par immeuble)	204.20 €	204.20 €	→	-

INDICATEURS	2019	2020	Evolution 2019/2020	
Recettes réelles (en K€)	184	138	↘	-25,00%
Dépenses réelles (en K€)	30	85	↗	183,33%
Épargne brute (en K€)	155	53	↘	-65,81%
Remboursement du capital de la dette	-	-		-
Épargne nette (en K€)	155	53	↘	-65,81%
Dettes financières	-	-		
Durée d'extinction de la dette de la collectivité <i>Nombre théorique d'années nécessaires pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires (dette financière)</i>	-	-		

Commentaires et observations :

Concernant l'assainissement non collectif, le service a connu une légère baisse d'activité due principalement à la double crise « COVID-19 – Sécheresse ».

SERVICE EAU POTABLE



6 PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

ODYSSI assure le Service Public d'eau potable sur l'ensemble des communes de la CACEM depuis le 1^{er} mai 2016.

Compte tenu des extensions de son périmètre d'exploitation depuis le 1^{er} janvier 2015, ODYSSI a du mettre en place une organisation permettant de servir au mieux l'ensemble de ses usagers tout en tenant compte de l'impact auprès des salariés en interne.

C'est ainsi qu'un contrat de prestation de service a été mis en place pour assurer la distribution de l'eau sur la commune de Schoelcher et la réalisation des travaux pour les abonnés. La relation client étant assurée en direct par ODYSSI. Des moyens ont du être mis en œuvre afin d'assurer la liaison entre le prestataire et ODYSSI pour répondre au mieux aux attentes de nos abonnés.

Suite à ces extensions de périmètre, de nombreux problèmes sont posés, notamment la question du transfert ou de la mise à disposition du patrimoine des communes reprises en Régie.

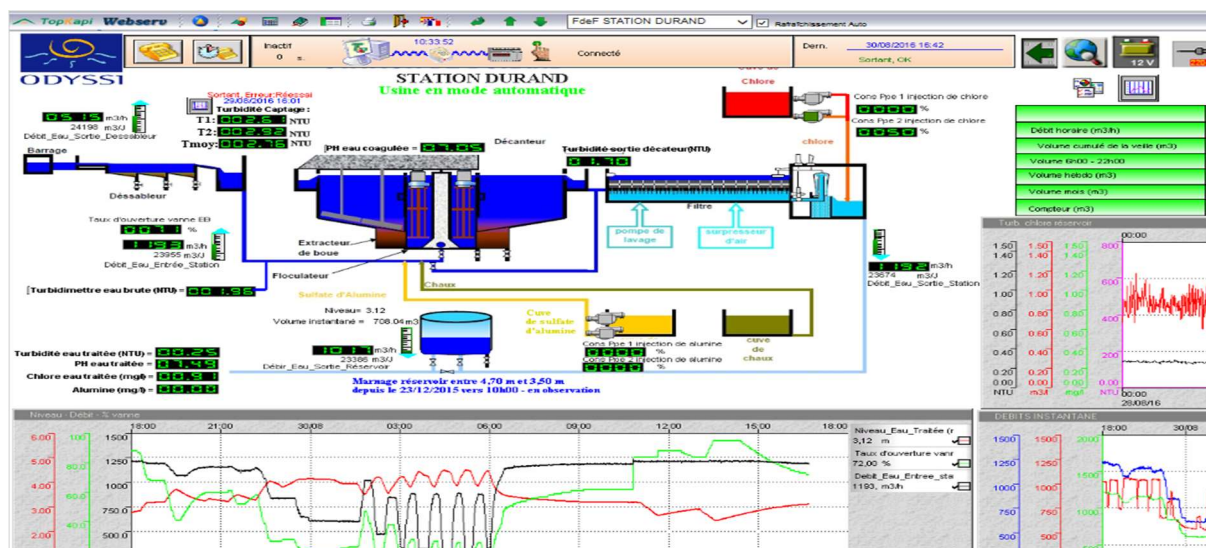
Concernant le contentieux entre la CACEM et le SICSM (ODYSSI – SME), il n'est plus d'actualité puisqu'un accord a été trouvé concernant les volumes vendus pour les années 2016 à 2019 ainsi que pour le prix de vente en gros unitaire. Un protocole transactionnel et une convention de vente en gros ont donc été signé par les organismes publics.

Afin de répondre au mieux aux exigences de ses parties prenantes, le Conseil d'Administration d'ODYSSI est composé de 23 membres, dont des représentants de la CACEM, des associations de consommateurs, des institutions d'eau de la Martinique et de personnes qualifiées.

7 LE RESEAU

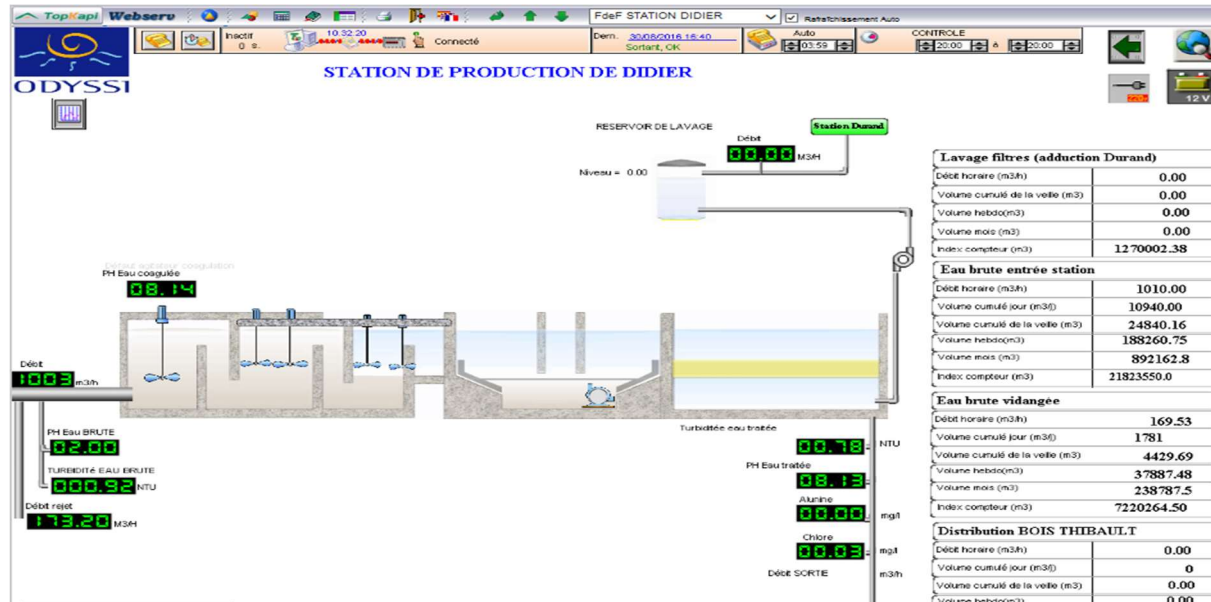
7.1 LES STATIONS D'EAU POTABLE

A - STATION DE DURAND – SAINT JOSEPH USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE CAPACITE NOMINALE DE 25.000 m³/j



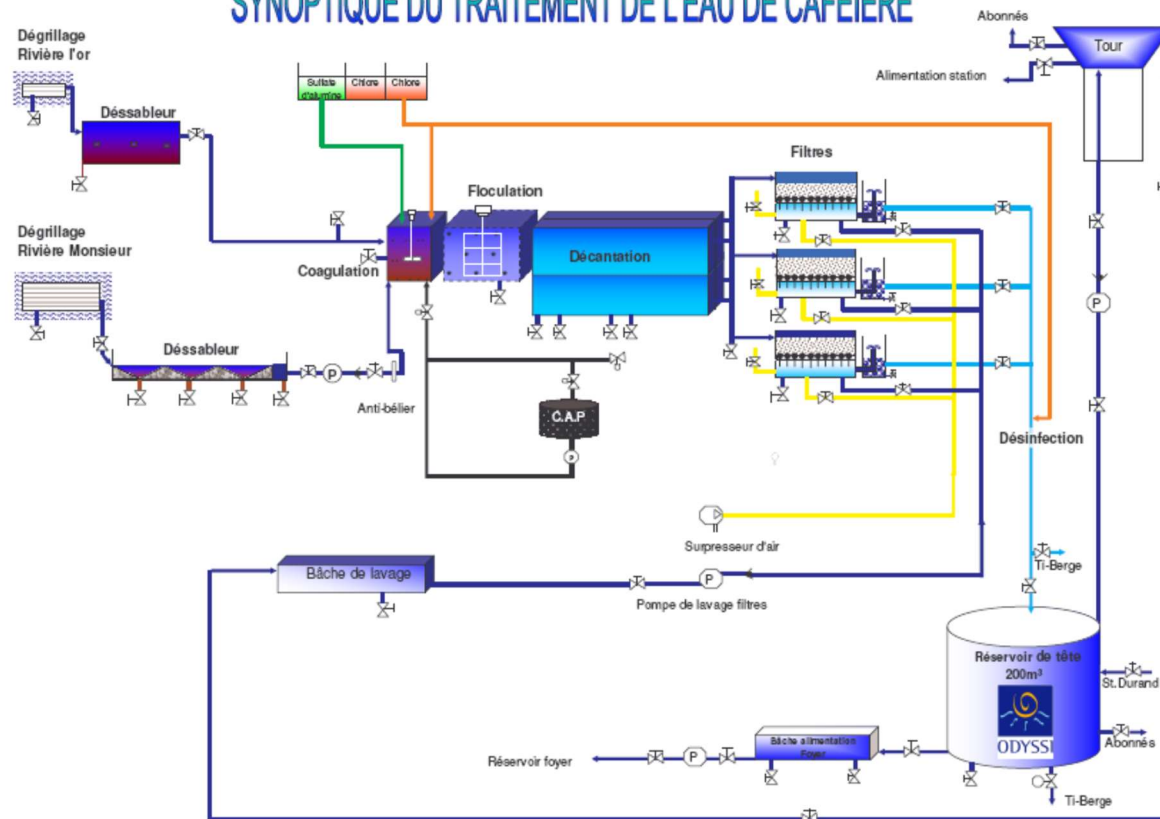
B - STATION DE DIDIER – FORT DE FRANCE

USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE CAPACITE NOMINALE DE 25.000 m³/j



C - STATION DE SECOURS - Station caféière

SYNOPTIQUE DU TRAITEMENT DE L'EAU DE CAFEIERE



7.2 LES RESERVOIRS

Un réservoir d'eau est une construction destinée à entreposer l'eau potable. Il est placé en général sur un sommet géographique pour permettre de distribuer l'eau sous pression aux abonnés d'un secteur.

L'entreposage de l'eau dans un réservoir joue un rôle de tampon entre le débit demandé par les abonnés, le débit fourni par la station de production ou par le réservoir situé en amont.

L'entreposage de l'eau permet également de faire face aux demandes exceptionnelles en cas d'incendie.

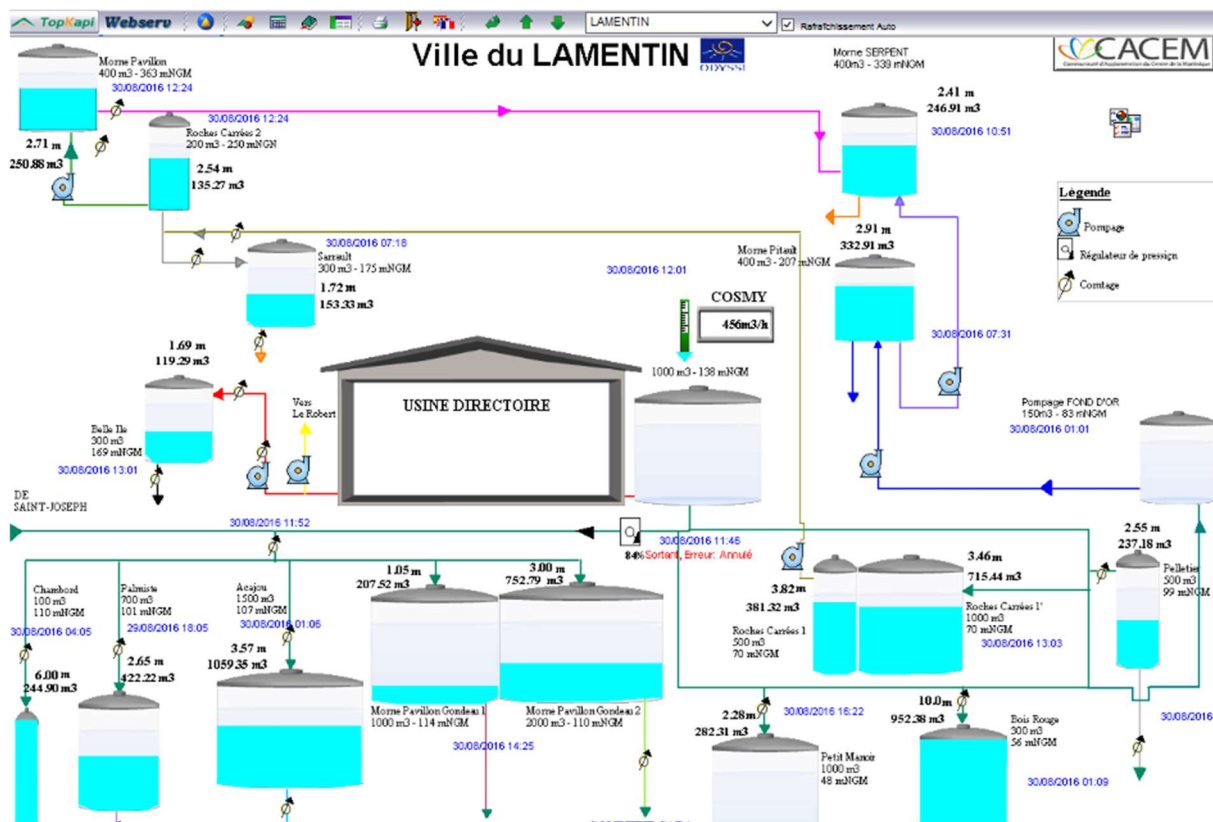
Les réservoirs rattachés à CAFEIERE sont alimentés en majeure partie par la station de DURAND

RESERVOIRS DE FORT DE FRANCE

n°	Réservoir	Capacité	Station	Secteurs de distribution	Année de construction
1	Evêché	6000	DIDIER	Quartier Evêché, centre-ville	1915
2	Tartenson	3000	DIDIER	Tartenson	1975-1977
3	Sainte-Catherine	3000	DIDIER	Lotissement Berny-Didier	1957
4	Barême	700	DIDIER	Route de Balata, 7,5km	1967
5	Bois-Thibault	700	DIDIER	Bois-Thibault	1978
6	Camp de Balata	240	DIDIER	Route de Balata, 9km	
7	Ermitage	1400	DIDIER	Ermitage	1957
8	Gouyer	2500	DIDIER	Route de balata, 4,5km	1968-1975
9	Tivoli	1000	DURAND	Tivoli Post-Colon, Tivoli Rodate	2011
10	Venté	4000	Didier	Didier – Venté	1968
11	Morne Lillet	20	CAFEIERE	Rivière l'OR	
12	Foyer	300	CAFEIERE	Rivière l'OR	
13	Tiberge	3000	DURAND-CAFEIERE	Ravine Vilaine / rte de redoute /Roc bel HOrizon	1936-1971
14	Jambette	1000	DURAND	Jambette BeauSéjour	1971
15	Clarac	350	DURAND	Morne Desaix – Redoute	1934
16	Marine	2000	DIDIER	Renéville – Chateauboeuf- TSF	1943-1968
17	Pichevin	1000	DIDIER	Morne Pichevin –Sainte Thérèse	1955
18	La Joyau	1500	DURAND	La Meynard – Voie De Ville -Chateauboeuf	

n°	Réservoir	Capacité	Station	Secteurs de distribution	Année de construction
19	Dillon	3000	DURAND	Morne Dillon - Volga plage – ZIP -	1973-1986
20	Morne Morissot	1000	DURAND	ZAC Chateauboeuf	1976
21	Calebasse	300	DURAND	Calebasse	1963
22	Manoir	1500	DURAND	Cité Bon'air - Route des religieuses	1983
23	Pommies	3000	DURAND	Redoute – Coridon	1971-1985
24	Religieuses	700	DURAND	Religieuse – Sainte Thérèse	1943
25	Châteauboeuf	1500	DURAND	Zac de Chateauboeuf- ZI califorie – ZI mangles – Acajou Prolongé	1980
26	Durand	1000	DURAND	Fort de France - Schoelcher	
27	Caféière	1250	CAFEIERE	Caféière – ravive Vilaine	1939
	27	44960			

n o	Réservoir	Capac ité	Station	Secteurs de distribution
5	Morne pavillon	400	Usine directoire	Les hauts de roches Carrées/Morne pavillon/Morne serpent/Belle Ame/Bellevue/Lot Roches carrées
6	Morne pavillon Gondeau	3000	Usine directoire	Morne Pavillon/Gondeau/Basse Gondeau/Californie /ZI Jambette
7	Morne Pitault	400	Usine directoire	Rivière Caleçon/Morne Pitault/Croix Rivail/Fond d'Or
8	Palmiste	700	Usine directoire	Jeanne d'arc/Petit Pré/Pays Mêlé/ Long pré
9	Pelletier	460	Usine directoire	Grand champ/Montréal/Durocher/Grand case/Fond Giromon/Rivière Chancel/Habitation petite rivière /Bochette/Jolimont/Bananeraie/Bois carré/Mangot Vulcin/Long bois
1 0	Petit-Manoir	1000	Usine directoire	Bourg/Césaire/Bas Mission/Floraindre/Four à chaux/ Petit Manoir/Gaigneron/Aéroport /Lareinty/Lézarde/Z.Manity
1 1	Roches carrées 1	1500	Usine directoire	Roche carrées/Petit Morne /Brasserie Lorraine/Place d'armes
1 2	Roches Carrées 2	200	Usine directoire	Lot Roches Carrées
1 3	Sarrault	300	Usine directoire	Sarrault
Capacité totale		10 110 m 3		



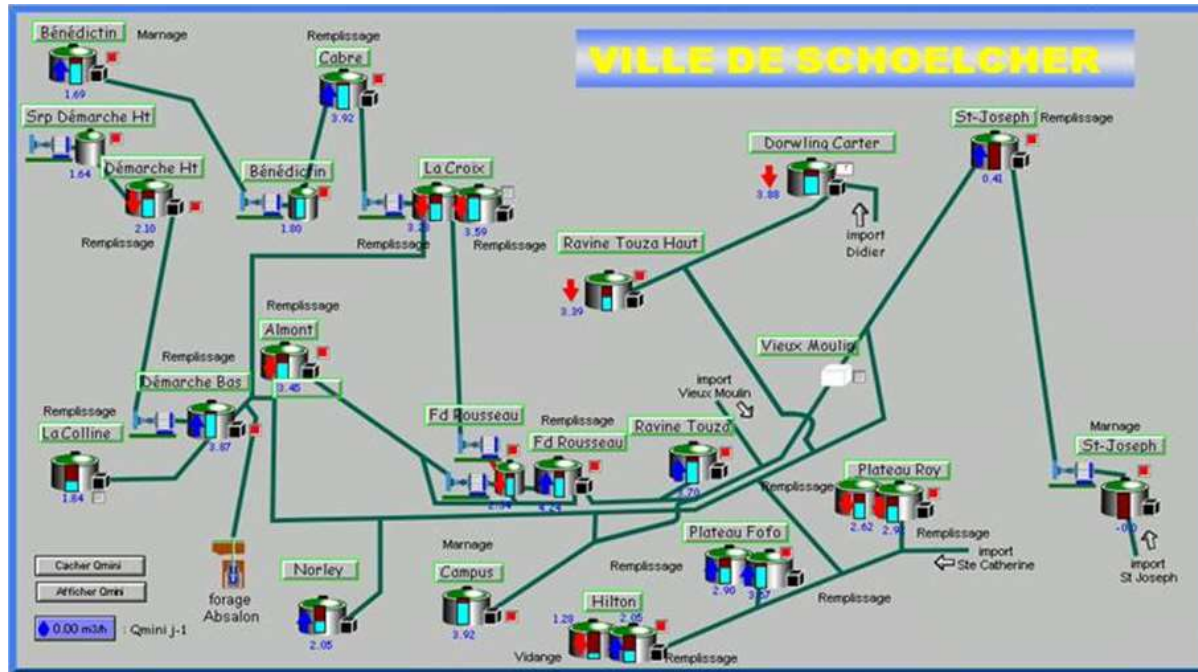
RESERVOIRS DE SAINT-JOSEPH

n°	RESERVOIR	Station	Secteurs distribués
	CAPACITE		
1	Balata chapelle	300	Rivière blanche
2	Bois neuf	200	Rivière blanche
3	Croisée manioc	1000	Rivière blanche
4	Derrière bois	300	Rivière blanche
5	Jambette l'étang	1000	Rivière blanche

n °	RESERVOIR	CAPACITE	Station	Secteurs distribués
6	Morne des Olives	100	Rivière blanche	Morne des Olives
7	Morne des Olives chapelles	300	Rivière blanche	Rivière Rouge /Hab.duvallon/Séraille/Saint Etienne
8	Presqu'île	240	Rivière blanche	Presqu'île /Rivière blanche
9	Presque ile chapelle	400	Rivière blanche	HLM Chapelle
10	Rabuchon	700	Rivière blanche	Rabuchon /Morne Abricot/Bois du parc /Fond cacao/Riv. Monsieur /Goureau/ Le foyer/Ermitage/ Lacroix/ Morne Marc/ Goureau/ Poirier/ Morne Basset /Durand/La cherry /Hôtel du plaisir
11	Séailles	1700	Rivière blanche	Bourg /Belle Etoile/ Séailles/ Salubre/ Hab.salubre/Long Bois/Hab. Desfourneaux/ Rosière /Fond Cacao/Grosse Gouttière /Allée Choco/La charmille/Croisée Manioc/Basset

RESERVOIRS DE SCHOELCHER

N°	Désignation	Capacité en m3
1	ALMONT	500
2	BENEDICTINS	100
3	CABRE	700
4	CAMPUS	1 000
5	COLLINE	80
6	Démarche Bas	400
7	DEMARCHE HAUT	100
8	DOWLING CARTER	1 000
9	FOND ROUSSEAU	1 000
10	HILTON 1	1 000
11	HILTON 2	1 000
12	LACROIX 1	1 000
13	LACROIX 2	1 000
14	NORLEY	350
15	PLATEAU FOFO 1	1 000
16	PLATEAU FOFO 2	1 000
17	PLATEAU ROY 1	1 000
18	PLATEAU ROY 2	1 000
19	RAVINE TOUZA BAS	700
20	RAVINE TOUZA HAUT	100
21	ST JOSEPH	3 000
TOTAL		17 030



7.3 LE RESEAU

La longueur du réseau, hors branchement, d'eau potable sur la CACEM est de 946,656 km

- Sur la commune de Fort-de-France : 364,754 km
- Sur la commune du Lamentin : 297,501 Km
- Sur la commune de St Joseph : 140,299 Km
- Sur la commune de Schœlcher : 144,102 km
- Soit un global de : **946,656 Km**

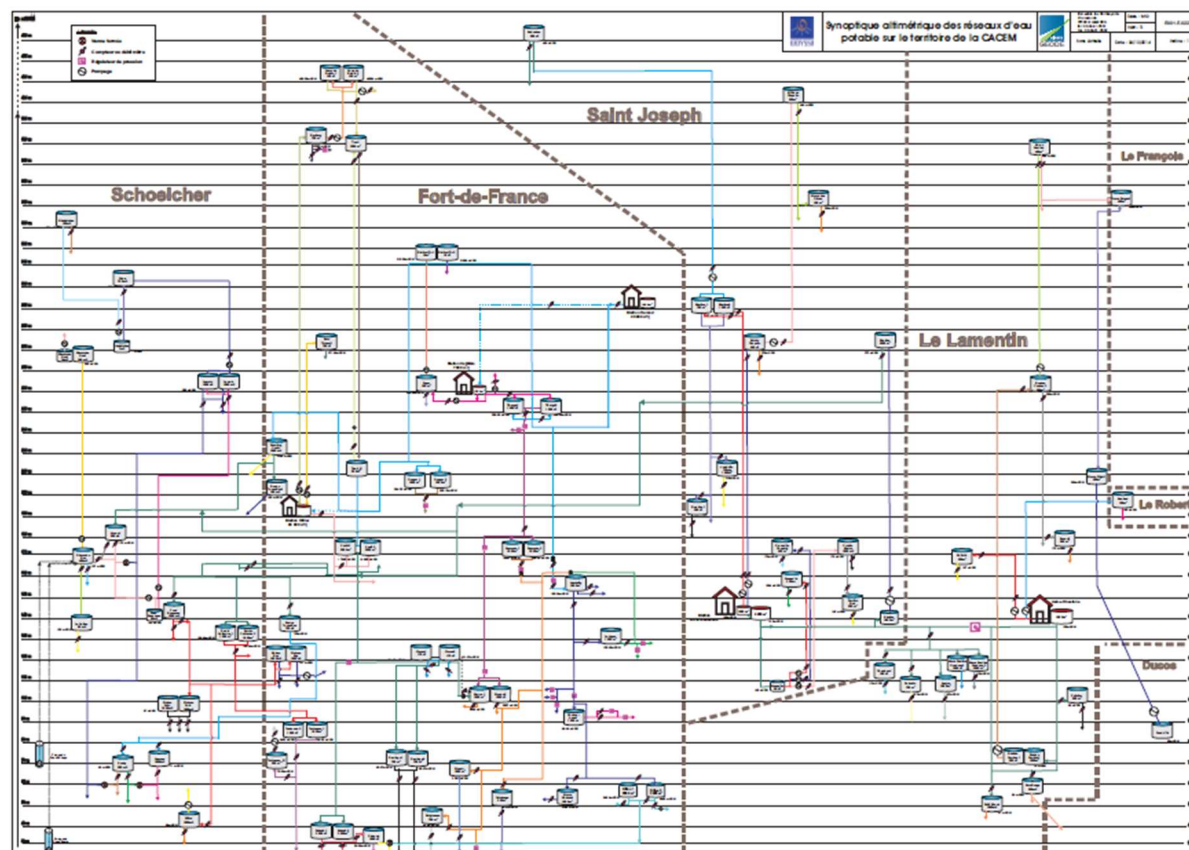
RESEAU AEP FDF		
Matériaux	Linéaire	Répartition
Fonte	286 036 ml	78,4 %
PVC	42 570 ml	11,6 %
Polyéthylène	32 576 ml	9 %
Acier galva	3 572 ml	1 %
TOTAL	364 754 ml	100 %

RESEAU AEP SAINT-JOSEPH		
Matériaux	Linéaire	Répartition
Fonte	35 642 ml	25.4 %
PVC	100 381 ml	71.6 %
Polyéthylène	4 276 ml	3.0 %
TOTAL	140 299 ml	100 %

Le réseau d'adduction :

RESEAU AEP LAMENTIN		
Matériaux	Linéaire	Répartition
Fonte	77 683 ml	26.1 %
PVC	208 113 ml	70 %
Polyéthylène	11 705 ml	3.9 %
TOTAL	297 501 ml	100 %

RESEAU AEP SCHOELCHER		
Matériaux	Linéaire (ml)	Répartition
Acier	155	0,1%
Fonte	74 143	51,5%
Inconnu	4 221	2,9%
Polyéthylène	3 781	2,6%
PVC	61 802	42,9%
Total général	144 102	100,0%



7.4 LE CHEMIN DE L'EAU DU CAPTAGE AUX ZONES DESSERVIES

Captages	Unités de production / capacité	Unités de distribution	Quartiers desservis
RIVIERE DUMAUZE RIVIERE ABSALON RIVIERE DUCLOS	STATION DE DIDIER (25 000 m ³ / jour)	Fort de France : Res VENTE/Res ST CATHERINE / Res ERMITAGE/ Res EVECHE /Res TARTENSON / /Res BAREME / Res CAMP BALATA /Res CLARAC/	Route de Balata du 7km5 à l'Eglise – Bois-Thibault – Belvédère - Route de Didier – Balata – Morne Laurent – Chemin Jules Beaunesses – Du camp de Balata au 13 ^{ème} km – Hôpital Clarac - Route du Pavé – Crozanville – Avenue Pasteur – Route de Redoute (Fond d'or) – Ermitage – Terre Sainville – Pont de chaines – Détour Bourdin – Centre-ville – Rive droite – Ravine Bouillée – Morne Tartenson – Tivoli Rodate – Didier – Vieux moulin – Route de l'union – Lotissement Berny – Trénelle - Citron – Fond Lada - Rond-point du Viêt-Nam héroïque - Cluny - Plateau Roy – Clairière – Pointe des nègres – Clairière - Pointe la vierge – Ancienne route de Schœlcher - Tunnel Didier
		Schoelcher : intégralement en période de crue	3 points de livraisons
RIVIERE RIVIERE L'OR	STATION DE CAFEIERE (7000m ³ / jour)	FORT-DE-FRANCE : FOYER RIVIERE L'OR	Rivière l'or – Foyer – Morne Lillet- Ravine Vilaine
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	STATION DE DURAND (25 000 m ³ / jour)	FORT DE FRANCE : CENTRE	Cité calebasse – Calebasse 1 et 2 – Cité Bon air – Cité de l'amitié – Les hauts du port – Morne Pichevin Religieuses – Bas maternité – route de Folie – Renéville – Ravine Bouillée - Redoute – Ravine-vilaine – Coridon – Entraide – Moutte – Eaux découpées – Sainte-Thérèse –Lunette Bouillée – Langellier Bellevue – Morne Desaix – Morne Surey
		FORT DE FRANCE EST	Jambette – La joyau – Voix de ville – ZAC Chateauboeuf – ZAC Ouest – ZAC Est – Morne Morissot – Espérance – Chateauboeuf - Dillon – Volga-plage – ZAC Rivière roche – Zac Etang Z'Abricot – Canal Alaric – TSF – Baie des Tourelles – Avenue Maurice Bishop
		FORT DE FRANCE OUEST	Balata - Godissard –De Briand — Lotissement Les Pitons - Tivoli post-colon – Desrochers
		FORT DE FRANCE RIVIERE L'OR	Rivière l'or – Foyer – Morne Lillet- Ravine Vilaine

Captages	Unités de production / capacité	Unités de distribution	Quartiers desservis
		BRANCHE BELEME	Res Palmiste Res ACAJOU Res Morne pavillon Gondeau
SOURCE CRISTAL	STATION MEDAILLE	FORT DE FRANCE MEDAILLE	La médaille

8 LES VOLUMES : DU VOLUME PRELEVE AU VOLUME DISTRIBUE

8.1 LES VOLUMES PRELEVES

Captages	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019 / 2020
RIVIERE DUMAUZE - RIVIERE ABSALON - RIVIERE DUCLOS	5 449 092	5 654 090	6 417 089	5 392 107	5 049 962	-6,34 %
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	8 159 698	8 448 303	8 849 297	8 004 038	8 349 286	+4,31 %
RIVIERE L'OR					34 756	-
TOTAL	13 608 790	14 102 393	15 266 386	13 396 145	13 434 004	0,28 %

8.2 LES VOLUMES PRODUITS

	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL
Didier	463 549	407 586	433 036	343 694	343 679	376 855	407 475	408 011	430 934	452 774	434 704	455 665	4 957 962
Durand	623 801	586 804	664 489	663 416	683 558	640 484	739 062	738 786	698 867	696 797	724 897	807 534	8 268 495
Caféière				1749	10 564	7 762	5 266	2 210	264	460	2 883	3 601	34 756
Total 2020	1 087 350	994 390	1 097 525	1 007 110	1 027 237	1 017 339	1 146 537	1 146 797	1 129 801	1 149 571	1 159 601	1 263 199	13 261 213

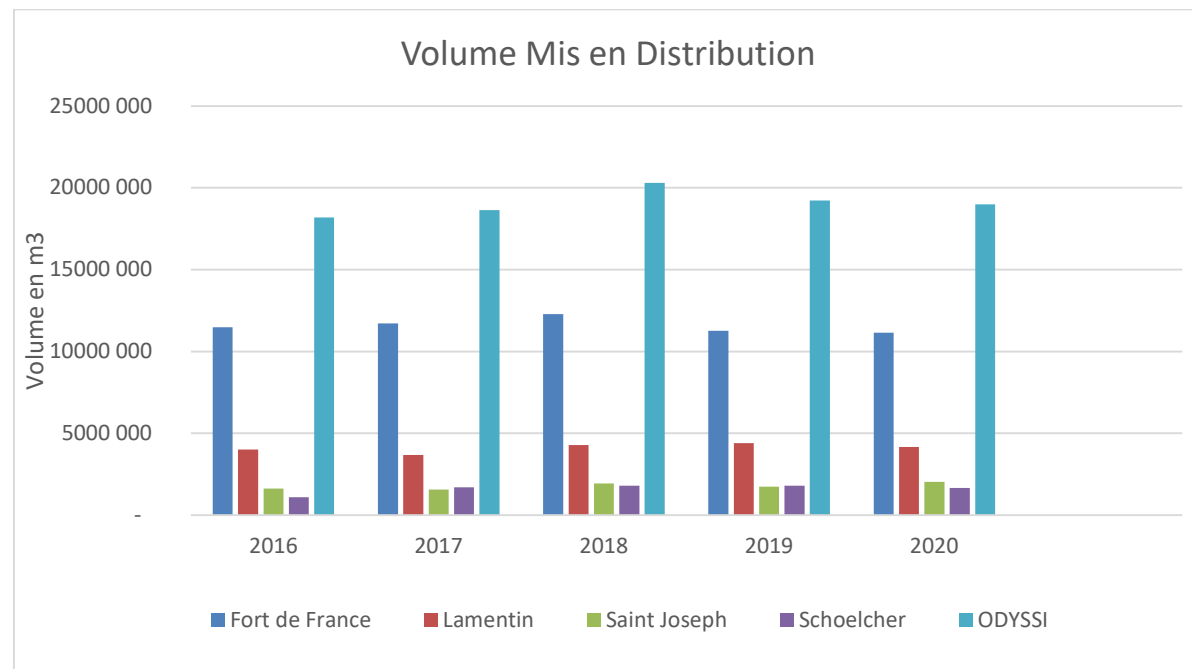
8.2.1 EVOLUTION DES VOLUMES ANNUELS PRODUITS

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Didier	5 091 223	5 014 773	5 319 762	5 544 791	6 288 231	5 300 322	4 957 962
Durand	8 312 484	8 337 391	7 744 423	7 856 865	7 946 852	7 720 446	8 268 495
Caféière	71 837	57 152	30 281	0	0	0	34 756
Total	13475544	13409316	13 094 466	13 401 656	14 235 083	13 067 968	13 261 213

8.3 LES VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION

Evolution annuelle des volumes mis en distribution

	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution en %
Fort-de-France	11 480 773	11 710 032	12 283 160	11 271 981	11 140 180	-1,17%
Lamentin**	4 008 479	3 668 146	4 272 601	4 407 219	4 168 176	-5,42%
Saint-Joseph**	1 614 123	1 561 346	1 934 563	1 744 609	2 208 102	26,57%
Schœlcher***	1 086 444	1 691 614	1 802 762	1 795 985	1 653 105	-7,96%
Total ODYSSI	18 189 819	18 631 138	20 293 086	19 219 794	19 169 563	-0,26%



** Les volumes mis en distribution sur le Lamentin et Saint-Joseph sont estimés à partir des relevés des compteurs de sectorisation.

*** à compter de mai 2016

LA QUALITE DES EAUX

8.4 SYNTHÈSE DU CONTRÔLE SANITAIRE



Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine
Conformité des eaux (Limites de qualité)
Adduction de la CACEM - 2020

CAPTAGE (CAP)				
	Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique*	Nombre de prélèvements	Conformité chimique*
FORAGE COEUR BOULIKI (CBF1)	1	100%	1	100%
FORAGE COEUR BOULIKI (CBF2)	1	100%	1	100%
RIVIERE ABSALON	6	100%	6	100%
RIVIERE ABSALON 2	2	100%	2	100%
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	12	100%	12	100%
RIVIERE DUCLOS	3	100%	3	100%
RIVIERE DUMAUZE	6	100%	6	100%
RIVIERE L'OR	2	100%	2	100%
SOUS TOTAL CAP	33	100,0%	33	100,0%
STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION (TTP)				
	Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique*	Nombre de prélèvements	Conformité chimique*
STATION DE CAFEIERE	6	100%	6	83%
STATION DE DIDIER	19	100%	19	95%
STATION DE DURAND	24	96%	24	100%
STATION DEMARCHE BAS	12	100%	12	100%
STATION MEDAILLE	12	100%	12	100%
SOUS TOTAL TTP	73	98,6%	73	95,9%
UNITE DE DISTRIBUTION (UDI)				
	Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique*	Nombre de prélèvements	Conformité chimique*
CENTRE SUD	60	100%	60	100%
FORT DE FRANCE BALATA BAREME	6	100%	6	100%
FORT DE FRANCE CENTRE	61	98%	61	100%
FORT DE FRANCE EST	28	100%	28	100%
FORT DE FRANCE MEDAILLE	23	100%	23	100%
FORT DE FRANCE OUEST	26	100%	26	100%
FORT DE FRANCE RIVIERE L'OR	6	100%	6	100%
LAMENTIN CENTRE	24	100%	24	100%
LAMENTIN EST	6	100%	6	100%
SCHOELCHER DEMARCHE COLLINE	6	100%	6	100%
SCHOELCHER NORD	8	100%	8	100%
SCHOELCHER SUD	11	100%	11	100%
SOUS TOTAL UDI	265	99,6%	265	100,0%
SOUS TOTAL TTP / UDI	338	99,4%	338	99,1%
TOTAL PRELEVEMENTS	371			

8.5 RESULTATS DE L'AUTOCONTROLE QUALITE 2019

	2019	2020	Evolution 2019/2020 en %
Nb d'analyses Turbidité	2960	3998	35,07%
Nb de dépassements Turbidité	6	11	83,33%
Taux de conformité Turbidité	99.8%	99,8%	0
Nb d'analyses Aluminium	1870	2007	7,33%
Nb de dépassements Aluminium	4	18	350,00%
Taux de conformité Aluminium	99.8%	99,1%	-0,7 pts
Nb d'analyses Chlore	4046	3980	-1,63%
Nb de dépassements Chlore	9	5	-44,44%
Taux de conformité Chlore	99.8%	99,8%	0
Nb d'analyses pH	4012	3970	-1,05%
Nb de dépassements pH	1	5	400,00%
Taux de conformité pH	99.9%	99,9%	0

9 LA TARIFICATION ET LES RECETTES DU SERVICE

9.1 LES MODALITES DE TARIFICATION

9.1.1 LE TYPE DE TARIFICATION

La facturation des abonnés particuliers est semestrielle (2 fois par an et par secteur).

Les abonnés dont la consommation est supérieure à 4,5 m³ jour sont facturés tous les trimestres.

La facturation comprend une part variable (consommation eau particulier) qui tient compte de la consommation réelle de l'abonné enregistrée par son compteur et une part fixe (prime fixe), indépendante du nombre de m³ livrés.

Cette part fixe correspond aux charges d'investissement et aux charges fixes d'exploitation (entretien du compteur, relevé, facturation, encaissement...).

9.1.2 LES CATEGORIES DE TARIFS

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les tarifs sont harmonisés sur tout le territoire desservi par ODYSSI.

Les abonnés de la commune de Schœlcher ont bénéficié de ces tarifs à compter du 1^{er} mai 2016, date de la reprise en régie de l'exploitation sur la commune de Schœlcher.

La part variable fait l'objet d'une tarification par tranche progressive depuis le 1^{er} janvier 2016.

Il existe un tarif pour la vente d'eau brute, faisant l'objet d'une convention entre l'abonnée et ODYSSI

9.1.3 LES MODALITES D'EVOLUTION ET DE REVISION

Les tarifs sont votés par le Conseil d'Administration d'ODYSSI. Ils sont fixés en fonction des coûts de service et pour répondre à la réglementation en la matière (principe « l'eau paye l'eau »).

- Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2017 ont été approuvés par délibération du Conseil d'Administration d'ODYSSI le 29/12/2015.

9.1.4 LES AUTRES PRESTATIONS

Les autres prestations (installations de chantiers, tranchées, canalisations, regards, branchements d'immeubles, équipements réseaux, équipements divers, essais réception, recollement, repérage de conduites, bétons et enduits etc...) font l'objet de devis établis sur la base d'un bordereau de prix approuvé par la délibération du Conseil d'Administration du 29 décembre 2015.

9.1.5 LES REDEVANCES PERÇUES POUR LE COMPTE DE TIERS

La réglementation prévoit que les services de distribution d'eau perçoivent pour le compte de tiers des taxes et des redevances ayant pour assiette la consommation d'eau des usagers.

Il s'agit en l'occurrence de :

- La T.V.A. perçue pour le compte des services fiscaux au taux de 2,10 %.
- L'octroi de mer régional (O.M.R.) (équivalent à 1,5% de la part eau). Cette taxe est collectée pour le compte de la Région Martinique
- Les redevances ODE au 1er janvier 2019 :
 - la redevance pour préservation de la ressource : taux à 0,12 €/m³
 - la redevance pour pollution domestique : le taux est de 0,26 €/m³

10 LES INVESTISSEMENTS

10.1 LES TRAVAUX ET LES PROJETS

10.1.1 LES ETUDES REALISEES

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité / objectif poursuivis
Saint-Joseph	Raccordement des forages de Cœur Bouliki à l'UPEP de Durand	Optimiser l'utilisation de l'eau des forages par la pose d'une conduite de refoulement entre les forages et l'étage de chloration de l'UPEP de Durand.
Saint-Joseph	Pompage de la Branche Bèlème	Les réservoirs de Chambord, Palmiste, Acajou et Morne Pavillon Gondeau (1 et 2) sont actuellement alimentés gravitairement par une canalisation en fonte DN 400 depuis la station de Rivière Blanche. Pendant les périodes de carême ODYSSI subit des difficultés d'approvisionnement en eau des réservoirs raccordés à cette branche
Schœlcher	Interconnexion réseau Nord Caraïbes et Forage de Fond Lahaye	Sécuriser l'alimentation en eau potable tout en optimisant la ressource disponible

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité / objectif poursuivis
Schœlcher	Interconnexion Sainte Catherine	Sécuriser l'alimentation en eau potable de certains quartiers
Schœlcher	Bâche de pompage de l'UPEP de Didier	Sécuriser la distribution en eau de certains quartiers en optimisant la capacité
Schœlcher/Fort de France	Vannes motorisées sur le secteur de Didier	Afin d'optimiser la gestion de son réseau, ODYSSI souhaite mettre en place 9 vannes motorisées et télégérées sur des points stratégiques : l'UPEP de Didier, le réservoir de Venté, sur les zones Vieux Moulin et Venté, le réservoir de l'Evêché et le réservoir de Marine. Grâce à l'installation de ces vannes, ODYSSI optimisera sa gestion de la ressource en eau sur les territoires de Schœlcher et Fort de France
Schœlcher	Travaux de pose de canalisation, d'appareils et de régulation...etc nécessaires à l'amélioration de l'exploitation du réseau d'eau potable à Schœlcher	Sécuriser l'alimentation en eau potable
Saint-Joseph/Schœlcher/Fort de France	Sectorisation du réseau de distribution d'eau potable	Améliorer l'exploitation et la connaissance patrimoniale du réseau d'eau potable d'ODYSSI en mettant en place des compteurs de sectorisation sur les communes de Saint-Joseph, le Lamentin et Fort de France
Saint-Joseph/Schœlcher/Fort de France/Le Lamentin	Réhabilitation des réservoirs du territoire de la CACEM	L'objectif du projet est de rénover l'ensemble des réservoirs selon les normes en vigueur
Saint-Joseph/Schœlcher/Fort de France	Réhabilitation du pompage de Saint-Joseph, la bâche, le réservoir de Séailles ainsi que la mise en service de la canalisation DN 400 de Rivière Blanche à Ravine Touza	La station de pompage, le réservoir et les canalisations reliant Rivière Blanche à Schœlcher n'ont pas été en service pendant les 7 dernières années environ et n'ont donc pas été alimentés en eau pendant cette période. L'objectif du projet est de remettre en service ces ouvrages afin de pouvoir alimenter la ville de Schœlcher depuis l'UPEP de Rivière Blanche.

10.1.2 REHABILITATION D'OUVRAGE

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité des travaux	Description des travaux réalisés
Fort de France	Sécurisation de l'alimentation en eau potable de la zone industrielle de la Jambette – Réhabilitation du réservoir de Chateauboeuf	L'objectif du projet est de remettre en service le réservoir dans le cadre de l'interconnexion des réseaux de ces ouvrages afin de pouvoir alimenter et sécuriser la zone industrielle de la Jambette.	Traitement des fissures et étanchéisation de la cuve intérieure et extérieure. Rénovation de la chambre des vannes et ses équipements. Pose de regard de régulation et de débitmètre

10.1.3 EXTENSIONS DE RESEAU

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION - SITE	NOMBRE D'HABITATION RACCORDEES	Type de MATERIAUX RESEAU (béton, pvc, fonte, fonte ductible, acier, PEHD, autres)	Nombre de ML
Fort de France/Lamentin	Sécurisation de l'alimentation en eau potable de la zone industrielle de la Jambette – Pose de canalisation d'adduction		Fonte	1 325 ml
Saint-Joseph/Lamentin	Interconnexion Saint-joseph/Lamentin : Sécurisation de l'alimentation en eau potable de la branche Bélème depuis l'usine de Durand	Environ 10 000 Abonnés	Fonte	3626 ml

11 LES PERSPECTIVES

- Crise COVID-19
 - o Gestion améliorée de la crise
 - o Meilleur suivi et accompagnement des collaborateurs et des clients afin d'assurer la sécurité et la santé.
- Amélioration de la communication envers les abonnés et les citoyens martiniquais afin de remonter la cote de popularité d'ODYSSI sur son territoire
- Priorisation de certains travaux du PPI pour
 - o Améliorer l'autonomie d'ODYSSI vis-à-vis de l'achat d'eau en gros,
 - o Améliorer sa distribution d'eau potable
 - o Améliorer son rendement de réseau
- Optimisation des subventions
 - o Objectif de financement maximum
 - o Bénéficier des réaffectations de subvention opérée par la Collectivité Territoriale
- Continuité du projet de fiabilisation des comptes notamment grâce à la fiabilisation du fichier « clients » et au plan d'action mis en place par le service financier.
- Lancement d'un projet de Système d'Information d'Entreprise optimisé par la Direction des Systèmes d'Information et du Contrôle de Gestion afin de fiabiliser les données de l'entreprise
- Projet en cours sur l'amélioration du recouvrement en lien avec la fiabilisation des comptes et des données

Assainissement collectif



12 PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

12.1 LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le service assainissement collectif exploite les stations et ouvrages d'épuration ainsi que les réseaux de collecte des eaux usées sur l'ensemble du territoire de la CACEM : Fort-de-France, Schœlcher, Saint-Joseph et Le Lamentin.

ODYSSI possède également sa propre unité de traitement des matières de vidange.

12.2 LES MISSIONS DU SERVICE

Les principales missions du service sont :

- ~ De protéger notre environnement en éliminant la pollution contenue dans les eaux usées dans le cadre réglementaire.
- ~ De répondre aux attentes des abonnés tout en participant à l'amélioration du cadre de vie et au développement durable.

13 LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

13.1 LES USAGERS NON-DOMESTIQUES

	EXPLOITATION ODYSSI				
	Fort-de-France	Saint-Joseph	Schœlcher	Lamentin	Total exploitation ODYSSI
Nombre de conventions de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	4	0	0	4	8
Liste de ces établissements	PROCHIMIE (Zac Rivière Roche) CET (lixiviat) Clinique Saint PAUL Distillerie DILLON	-	-	PROCHIMIE CHU Mangot VULCIN Abattoir départemental Martinique Viande	-

13.2 LE RESEAU DE COLLECTE

Il y a deux types de réseaux sur les communes composants l'agglomération :

- ~ Gravitaire (réseaux séparatif) : les eaux usées s'écoulent gravitairement jusqu'à la STEP et en passant par un poste de relevage quand cela est nécessaire sur l'ensemble du territoire
- ~ Gandillon du nom de son concepteur. Réseau sous vide qui a la particularité d'aspirer les effluents même à faible pente. Il y a 6 collecteurs qui sont curés une fois par semaine. Uniquement à Fort-de-France. Système unique au monde.

13.3 LES CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU PARC DES STATIONS D'EPURATION

Commune	Nom station	Type	Dispositif de traitement	Capacité (EH)	Année	Filière boue
Fort-de-France	Dillon II	Boues activées	Biologique	60 000	1999	Mécanique
	Dillon I	Boues activées	Biologique	25 000	1990	Mécanique
	Godissard	Boues activées	Biologique	13 000	1981	Mécanique
	Lunette Bouillée	Boues activées	Biologique	450	1978	Vidangeur
	Les Charmilles	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Les Meynard	Boues activées	Biologique	30	1991	Vidangeur
	la fontanes	boues activées	biologique	150		vidangeur
	la jambette	boues activées	biologique	500		vidangeur
	les hammeaux de la vallée	Boues activées	biologique			vidangeur
	Les terrasses de balata	Boues activées	biologie		2014	vidangeur
	Lot Modeste	Boue activée	Biologique	150		
	TOTAL FORT-DE-FRANCE			98 770		
Schœlcher	Pointe des Nègres	Physico-chimique	Biofiltration	30 000	2001	Mécanique
	Fond Lahayé	Boues activées	Biologique	4 000		Mécanique
	TOTAL SCHOELCHER			34 000		
Saint	Rosières	Boues activées	Biologique	2500	1972	Vidangeur
-Joseph	Belle Etoile	Boues activées	Biologique	500	1999	Vidangeur

Commune	Nom station	Type	Dispositif de traitement	Capacité (EH)	Année	Filière boue
	Rivière Blanche Sud	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Ramedace Nord	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Choisy	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Gondeau-Montrose	Boues activées	Biologique	185		Vidangeur
	Les Hameaux	Boues activées	Biologique	150		Vidangeur
	Ramedace Sud	Boues activées	Biologique	150		Vidangeur
	Rivière Blanche Nord	Boues activées	Biologique	125		Vidangeur
	Bambou Duchamp	Boues activées	Biologique	100		Vidangeur
	Rivière Monsieur	Décanteur digesteur	Biologique	75		Vidangeur
	Presqu’île	Boues activées	Biologique	50		Vidangeur
	Morne Basset	Boues activées	Biologique	25	2000	Vidangeur
	Choco choisi	Boues activées	biologie	500	2014	vidangeur
	Morne Basset 2	Boues activées	Biologique	75		Vidangeur
	TOTAL SAINT-JOSEPH			5 035		
Lamentin	Gaigneron	Boue activées	Biologique	35000	2002	mécanique
	Acajou	Boues activées	Biologique	5000	1990	Mécanique
	Pelletier – Désirade	Boues activées	biologique	3500	2001	Mécanique
	Long Pré	Boues activées	biologique	1200	1975	Vidangeur
	Sarrault	Boues activées	biologique	150		Vidangeur
	Roche Carré	Boues activées	biologique	500		Vidangeur
	Centre Nautique	Boues activées	biologique	130		Vidangeur
	TOTAL LAMENTIN			45 480		
TOTAL ODYSSI			183 285			

14 BILAN PAR STEP

Les stations de traitement des eaux usées supérieures à 2 000 EH exploitées directement par ODYSSI.

De plus, il y a des difficultés à prévoir pour l'avenir : il n'y a pas de filière d'élimination des sables d'assainissement en Martinique et il devient difficile de stocker ces tonnes de déchets.

14.1 STATION D'EPURATION DE LA POINTE DES NEGRES

Code SANDRE : 080000197229



14.1.1 LE RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 5 dont 4 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

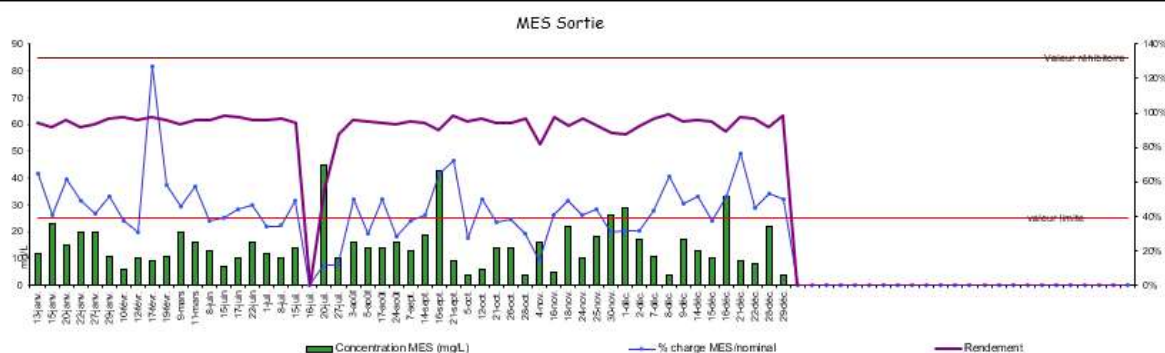
14.1.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

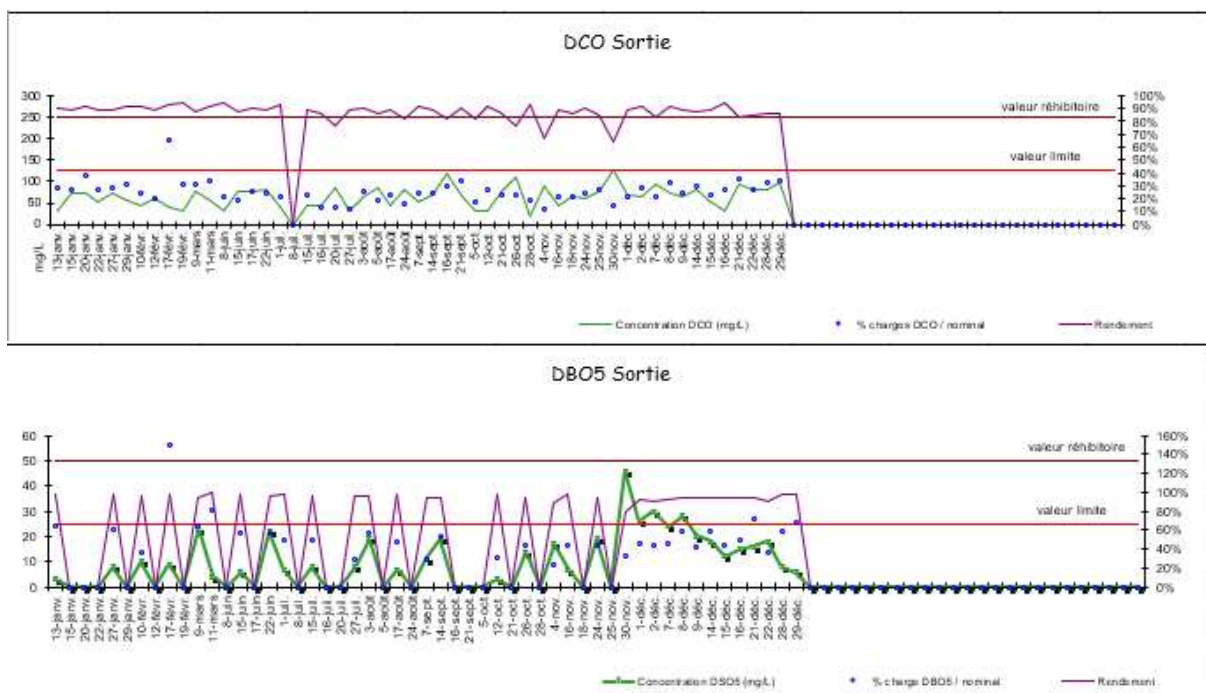
La station d'épuration de Pointe des Nègres, d'une capacité de 30 000 EH, épure les effluents de Schoelcher et Fort-de-France Ouest. Elle est de type physicochimique avec bio-filtration et est alimentée par des postes de refoulement en réseau. Elle est aussi équipée d'une bache eau pluviale, d'un stockeur de boues, d'une bache de collecte des matières de vidange et de 2 lignes de centrifugation des boues à fonctionnement alterné.

Caractéristiques principales

		Charge Nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	30 000	16581.66	55,27
Débit moyen journalier	m ³ /jour	5 000	3154	63.1
DBO5	Kg/jour	1 900	994.9	52.4
DCO	Kg/jour	6 800	1724.90	25.4
MEST	Kg/jour	2 000	897.00	44.8

Résultats en sortie de STEP





Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 21/07/2015	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	25	45	14.8	4
DCO	125	126	64.5	21
DBO5	25	46	14.9	3

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 21/07/2015	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	90	99	93.87	55
DCO	70	95	87.44	64
DBO5	90	99	94.85	80

Les sous-produits de l'épuration

	2017	2018	2019	2020	Evolution (pts)
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	330	354	293,4	291	-2.4
Siccité moyenne (%)	29	30	30	30	0
Refus de dégrillage (T)	21	12	12	11	-1
Sables (T)	14	25	16,7	32	15.3
Graisses collectées (m3)	103	113	86	55	-31

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).
Les autres sous-produits sont évacués à la décharge « Petit Robert ».
Les boues sont évacuées vers Terraviva

Evènements notoires

Confinement covid-19 mise en place d'un service minimum.

Projets pour la STEP

Recharger les biofors avec de la biolite

LE MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau côtière

Nom : Mer des Caraïbes (émissaire de rejet en mer de 1,2 km).

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

14.2 STATION D'EPURATION DE DILLON FILIERE I

CODE SANDRE : 080000197209



14.2.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 7 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

14.2.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

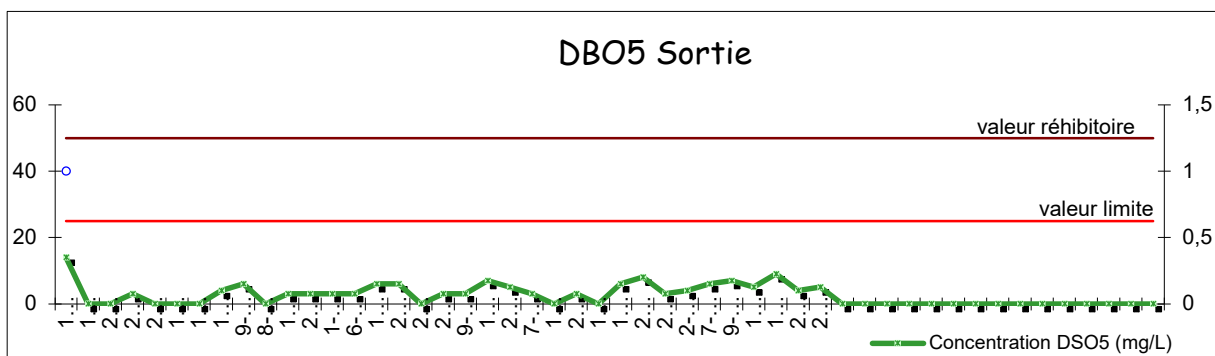
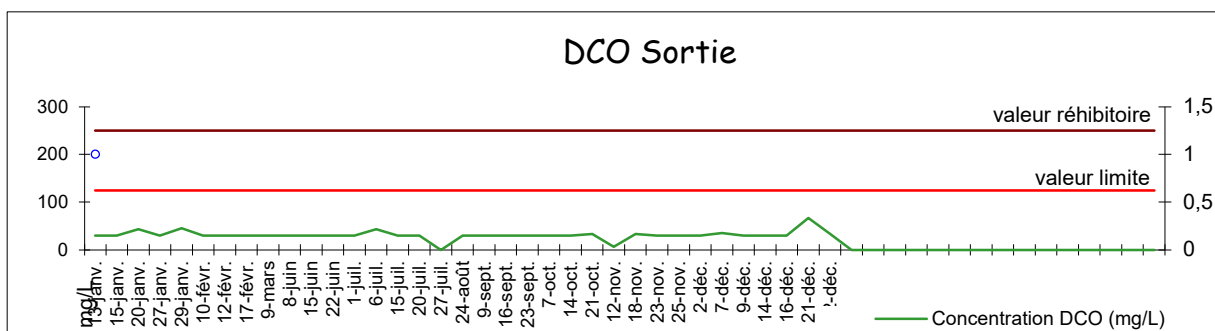
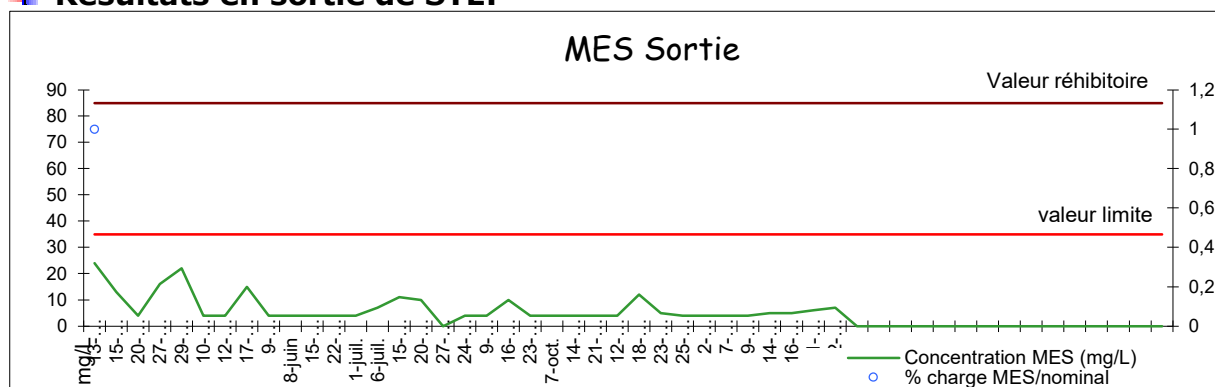
La Station d'épuration de Dillon F1, d'une capacité de 25 000 EH est une station de type à boues activées, aération prolongée par turbines. Elle est alimentée par des postes de refoulement en réseau ; Elle est équipée d'un concentrateur de boues et de 2 unités de centrifugation pour la déshydratation des boues.

Elle dessert la commune de Fort-de-France

Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	éq/habitant	25 000	9875	39.5
Débit moyen journalier	m ³ /jour	5 000	2823	56.5
DBO5	Kg/jour	1 500	592.5	39.5
DCO	Kg/jour	2 275	1043	45.8
MEST	Kg/jour	1 750	553.2	31.6

Résultats en sortie de STEP





Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 21/07/2015	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	25	24	7.2	4
DCO	125	67	32	9
DBO5	25	14	5.1	3

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 21/07/2015	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	91,4	99.05	97.1	73.3
DCO	83,8	96.81	91.8	75.4
DBO5	90	99.06	97.4	80



Les sous-produits de l'épuration

	2017	2018	2019	2020	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	141,25	177,91	219,83	234.59	+14.76
Siccité moyenne (%)	17,18	16,52	15,81	18.47	+2.66
Refus de dégrillage (T)	10,246	13,1	10,63	7.36	-3.27
Sables (T)	100	118	118	165	47
Graisses collectées (m3)	96	144	140	109	-31

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge de « Petit Robert ».

Les boues sont évacuées vers Terraviva



Evènements notoires

Confinement covid 19 mise en place d'un service minimum.



Projets pour la STEP

Changement de la lame déversante clarificateur F1

14.2.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau côtière

Nom : Embouchure Rivière Monsieur (FRJR115)

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

14.3 STEP DILLON FILIERE II

Code SANDRE : 080000297209



14.3.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 11 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 01

14.3.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

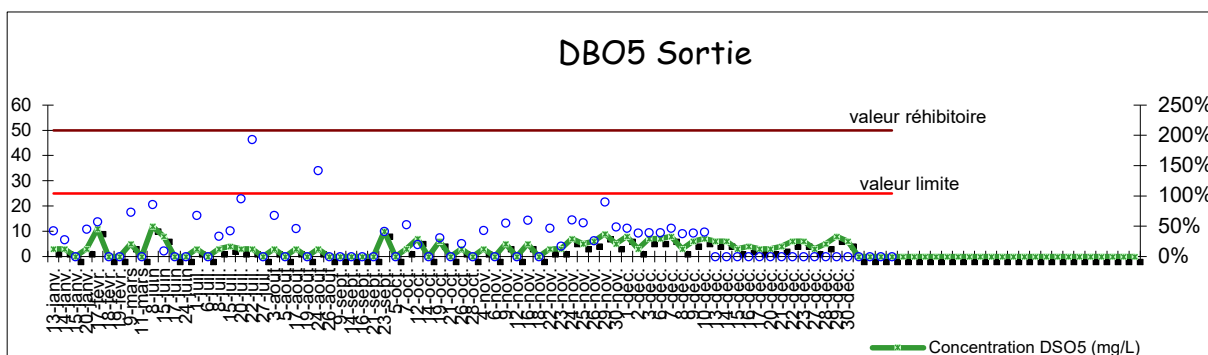
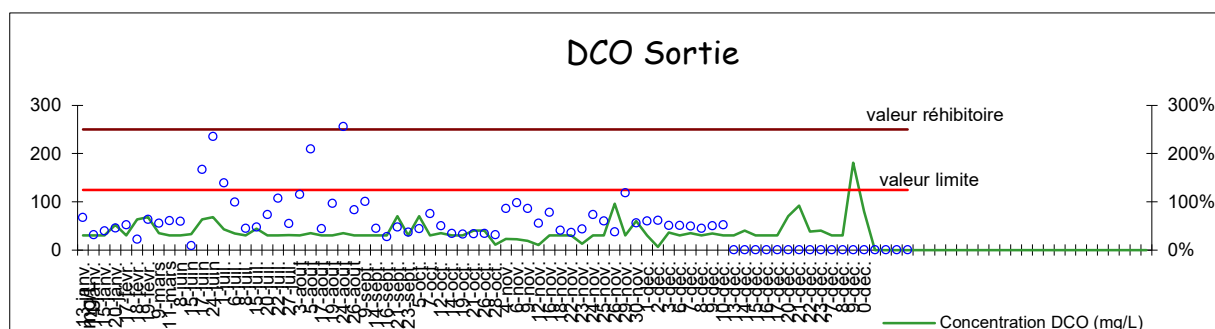
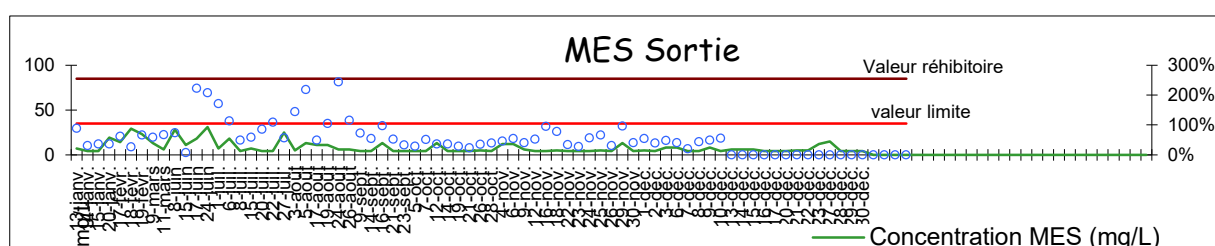
Type à boues activées - aération prolongée par turbines, elle est alimentée par des postes en réseau dont le principal fonctionne comme un déversoir d'orage. Elle est également équipée d'une stabilisation des boues, oxydation par turbines, d'un concentrateur de boues et 2 unités de centrifugation communes à l'unité de traitement Dillon I.

Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	60 000	29035	48.39
Débit moyen journalier	m ³ /jour	12000	7177	59.8
DBO5	Kg/jour	3 600	1742.1	48.4
DCO	Kg/jour	6 660	4300	64.6
MES	Kg/jour	4 200	2692.1	64.1

Résultats en sortie de STEP

Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 - DCO



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 21/07/2015	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	25	31	8.3	4
DCO	125	181	39	6
DBO5	25	12	5.1	3

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 21/07/2015	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	91,4	99.84	96.84	78.43
DCO	83,8	99.02	91.09	57.71
DBO5	90	99.96	97.24	86.67

Les sous-produits de l'épuration

	2017	2018	2019	2020	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	186,45	228,55	216,17	274.25	+58.25
Siccité moyenne (%)	16,79	16,34	15,66	18.59	+2.93
Refus de dégrillage (T)	14,84	16,6	13,37	12.54	-0.84
Sables (T)	138,6	84	109	118	9
Graisses collectées (m3)	222	228	280	170	-110

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge « petit robert ».

Les boues sont évacuées vers Terraviva.

Evènements notaires

Confinement covid 19 mise en place d'un service minimum.

Projets pour la STEP

14.3.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau côtière

Nom : FRJR115 - Rivière Monsieur

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

14.4 STEP GODISSARD

Code SANDRE : 080000497209



14.4.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 6 dont 3 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

14.4.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

Description du système : type à boues activées moyenne charge avec oxydation par turbines, et alimentée par un bassin d'écêtement. Une stabilisation des boues et un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

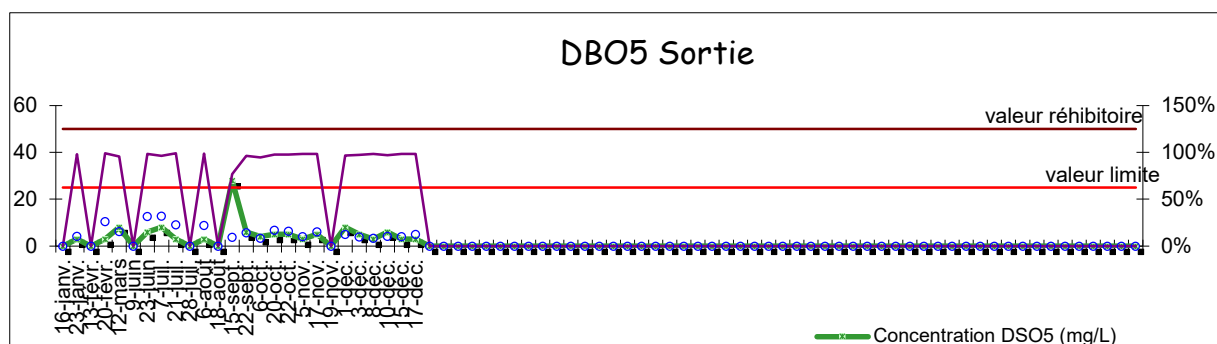
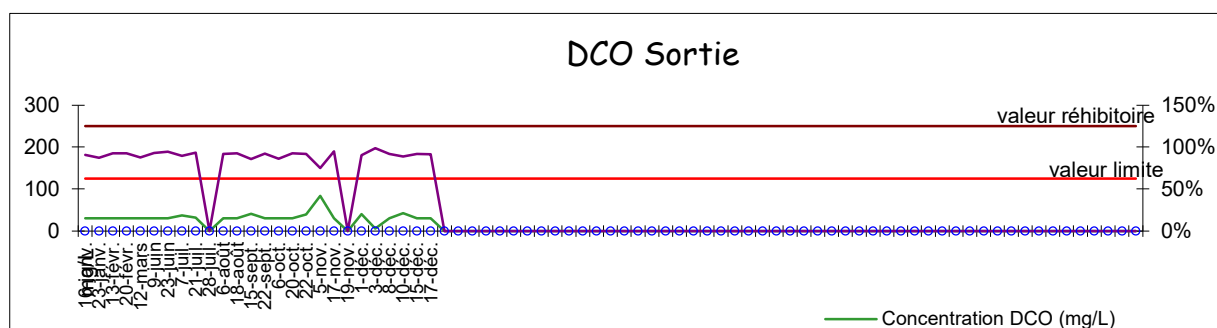
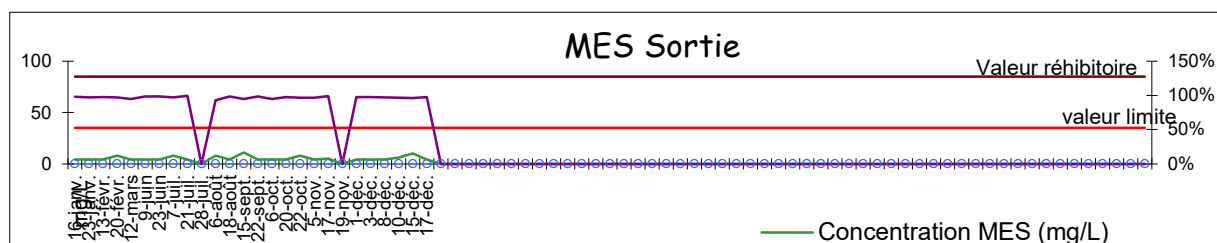
Commune desservie : Fort-de-France

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	13 000	2726.66	21
Débit moyen journalier	m ³ /jour	1 950	976	50
DBO5	Kg/jour	1 040	163.6	15.7
DCO	Kg/jour	1 170	308.3	26.4
MES	Kg/jour	1 040	183.2	17.6

Résultats en sortie de STEP

Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 - DCO



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 21/07/2015	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	11	5.3	4
DCO	125	84	33.4	6
DBO5	25	28	5.9	3

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 21/07/2015	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99.34	97.03	92.73
DCO	75	98.66	90.6	74.77
DBO5	80	99	96.49	76.67

Les sous-produits de l'épuration

	2017	2018	2019	2020	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	34,91	46,5	53,54	43.5	-10.04
Siccité moyenne (%)	12	12	11	11.63	+0.63
Produits de dégrillage (T)	4,445	4,010	6,23	4.83	-1.24
Sables (T)	69,3	35,42	9,9	13	+3.1
Graisses collectées (m3)	18	13	12	15	+3

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge petit Robert

Les boues sont évacuées vers Terraviva.

Evènements notoires

Confinement covid 19 mise en place d'un service minimum.

14.4.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Madame

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

14.5 STEP DE FOND LAHAYE

Code SANDRE : 080000297229



14.5.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 1

Autorisation rejet établissements industriels : 0

14.5.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

La station de Fond-Lahayé est à boues activées avec oxydation par turbines. Elle est alimentée en eau brute par un collecteur gravitaire et un poste de relevage. Elle est équipée d'un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

Commune desservie : Fond-Lahayé (Schœlcher).

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	4 000	2133	53
Débit moyen journalier	m ³ /jour	375	578.551	154
DBO5	Kg/jour	216	128	59.25
DCO	Kg/jour	540	190.6	35.29
MES	Kg/jour	360	128	0.35

Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 21/07/2015	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	25	33	7.25	4
DCO	125	43	30	6
DBO5	35	11	4.92	3

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 21/07/2015	Résultats		
		MAXI	MOYEN	MINI
MES	90	99.28	95.55	76.43
DCO	75	97.77	89.93	83.33
DBO5	70	99.05	96.21	92.50

Les sous-produits de l'épuration

	2017	2018	2019	2020	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	5,5	7,12	4,03	4.56	+0.53
Siccité moyenne (%)	15	16	15	14.73	-0.27
Refus de dégrillage (T)	0,165	0,18	-	1.8	
Sables (T)	26,4	24	14,85	66	51.15
Graisses collectées (t)	92	27	24	23	+1

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Petit Robert

Les boues sont évacuées vers Terraviva.

Evènements notoire

Confinement covid 19 mise en place d'un service minimum

Changement de la passerelle centrale du bassin d'aération

Changement des escaliers du bassin d'aération (structure métallique fortement corrodée)

14.5.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Duclos

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

14.6 STATION D'EPURATION DE ROSIERE

Code SANDRE : 080000197224



14.6.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 8 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

14.6.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

Description du système : type boues activées avec oxydation par turbines et réacteurs biologiques séquencés, Extractions des boues assurées par camion vidangeur.

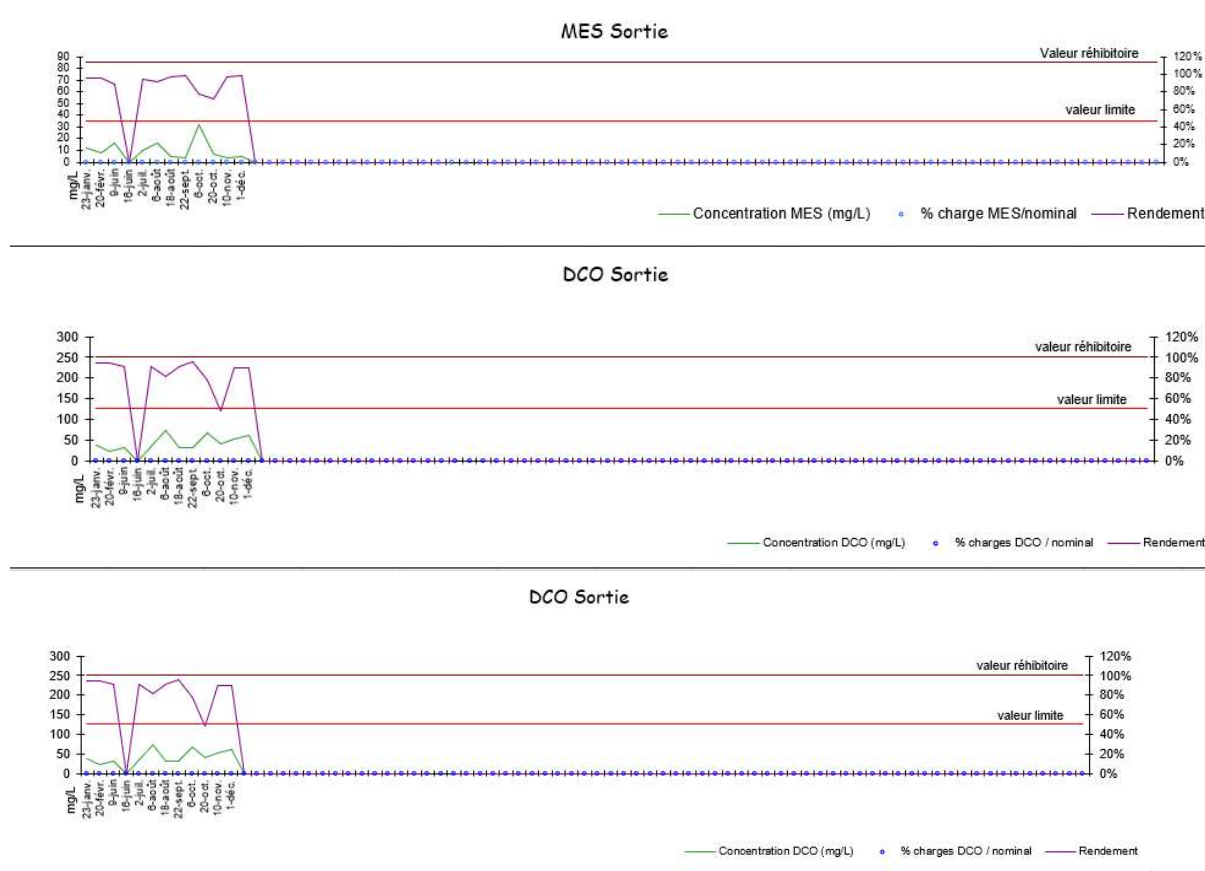
Commune desservie : Saint-Joseph

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	2500	760	30
Débit moyen journalier	m ³ /jour	375	195	52
DBO5	Kg/jour	150	45.6	30.4
DCO	Kg/jour	-	-	-
MES	Kg/jour	-	-	-

Résultats en sortie de STEP

Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 - DCO



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 21/07/2015	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	32	10.8	4
DCO	125	73	43.1	22
DBO5	25	16	6.3	4

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 21/07/2015	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	98.96	91.47	72
DCO	75	95.62	85.59	48
DBO5	80	98.86	91.47	72

Les sous-produits de l'épuration

	2017	2018	2019	2020	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	15,05	12,64	9,94	-	-
Siccité moyenne (%)	21,80	20,21	19,76	-	-
Refus de dégrillage (t)	3,791	4,13	5,5	4.33	-1.17
Sables (T)	4,52	3,73	-	-	-
Graisses collectées (m3)	0	0	-	-	-

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Petit robert

Les boues sont évacuées vers Terraviva.

Evènements notoires

Confinement covid 19, mise en place d'un service minimum.

14.6.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : ravine rosière

Nom du bassin versant : mer des caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

14.7 STEP DE GAIGNERON

Code SANDRE : 080000197213



14.7.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : Réseau de type Séparatif

Postes de refoulement : 15

14.7.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

La station de traitement de type biologique, d'une capacité de 35 000 EH. Elle est équipée d'une filière de prétraitement, d'un dispositif de collecte et d'intégration de matières de vidanges par le biais de 2 fosses tampons, de 2 filières de traitement biologiques et de 2 centrifugeuses.

Commune desservie : Le Lamentin

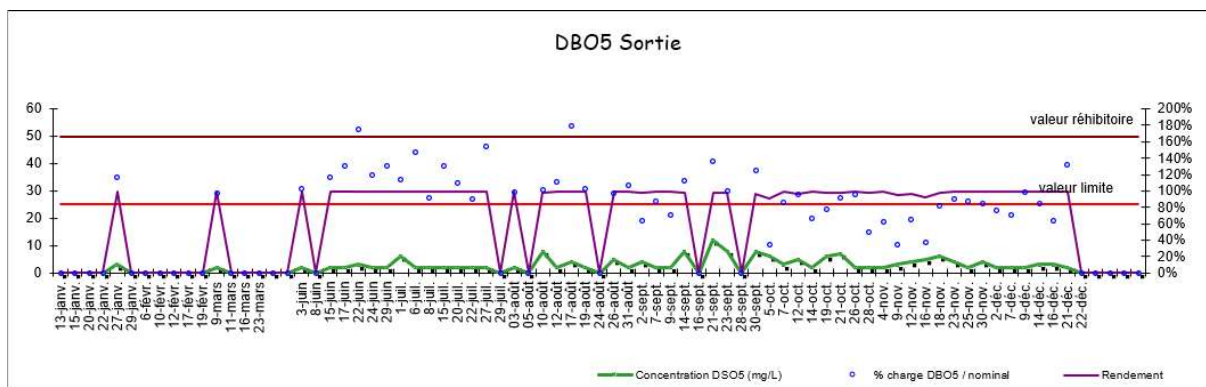
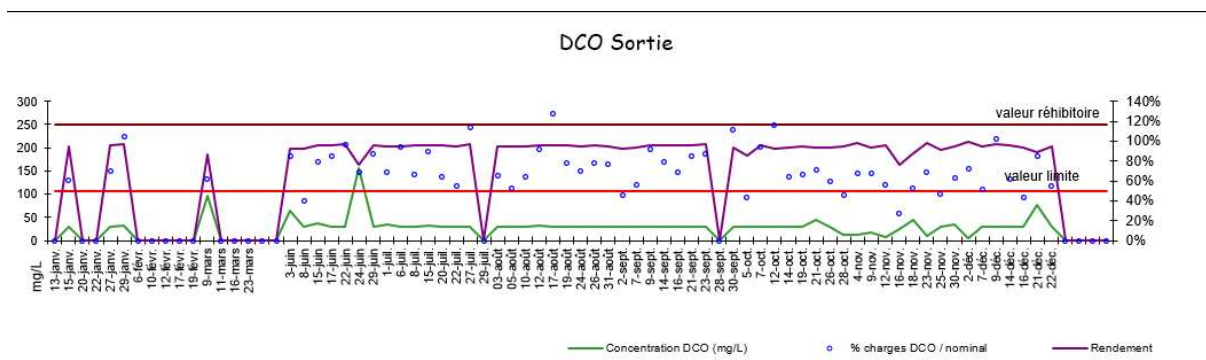
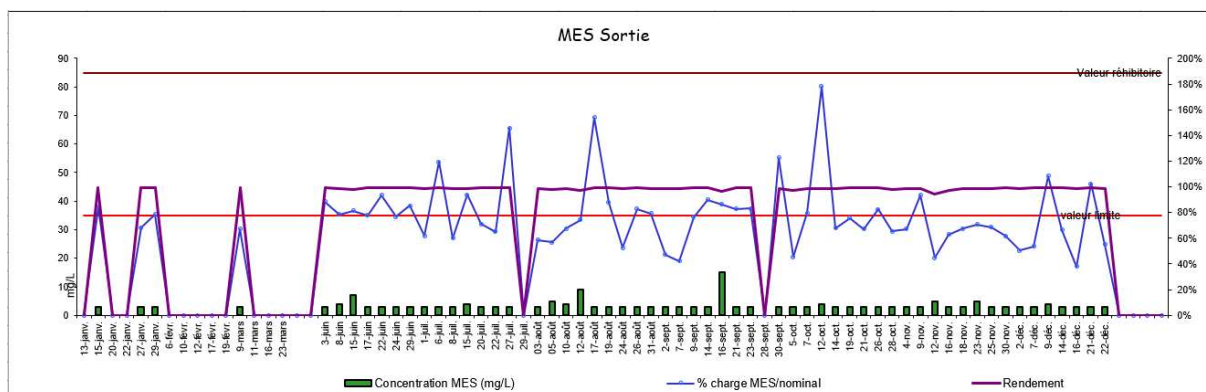
Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	35000	17100	48.9
Débit moyen journalier	m ³ /jour	7000	3138.92	44.8
DBO5	Kg/jour	2100	1026.9	48.9
DCO	Kg/jour	2500	1811.5	72.5
MES	Kg/jour	1225	953.9	77.9



Résultats en sortie de STEP

Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 - DCO



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 21/07/2015	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	15	3.6	3.6
DCO	125	155	32.8	5
DBO5	25	12	3.6	2

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 21/07/2015	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99.45	98.7	94.12
DCO	75	99.31	93.89	75.93
DBO5	80	99.62	98.48	90.77

Les sous-produits de l'épuration

	2017	2018	2019	2020	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	147	199	186	186	0
Siccité moyenne (%)	19	21	20	20	0
Refus de dégrillage (T)	0.64	-	4	2	-2
Sables (T)	0.50	-	6	-	-
Graisses collectées (T)	120	-	108	108	0

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation.

Evènements notoire

Suppression de la station d'acajou et envoi des effluents sur la station de Gaigneron en début mars 2020.

Mise en route de la deuxième filière de la station de Gaigneron.

14.7.3 MILIEU RECEPTEUR :

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Lézarde

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

14.7.4 MILIEU RECEPTEUR :

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Lézarde

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

14.8 STEP DE PELLETIER DESIRADE

Code SANDRE : 080000397213



14.8.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : réseau de type séparatif
Postes de refoulement : 5

14.8.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

La station de traitement de type biologique, d'une capacité de 3 500 EH. Elle est équipée d'une filière de prétraitement, d'un dispositif de collecte et d'intégration de matières de vidanges par le biais de 2 fosses tampons, d'une filière de traitement biologique et d'une presse à boue

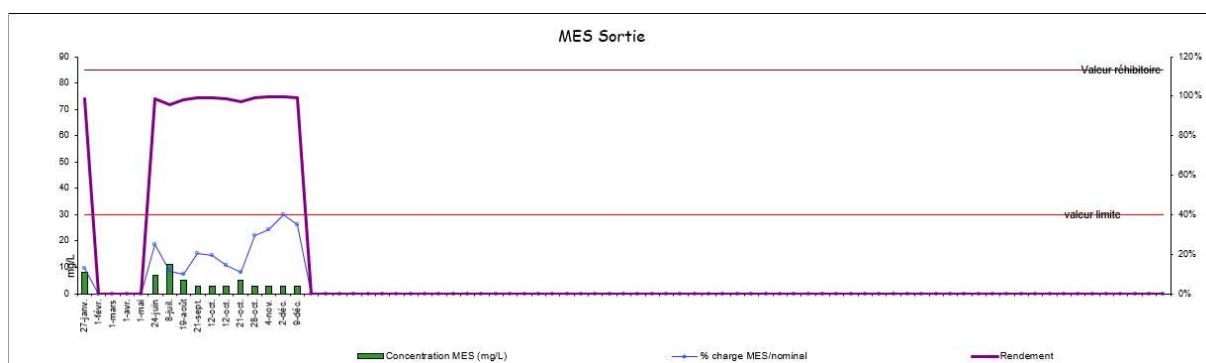
Commune desservie : Le Lamentin

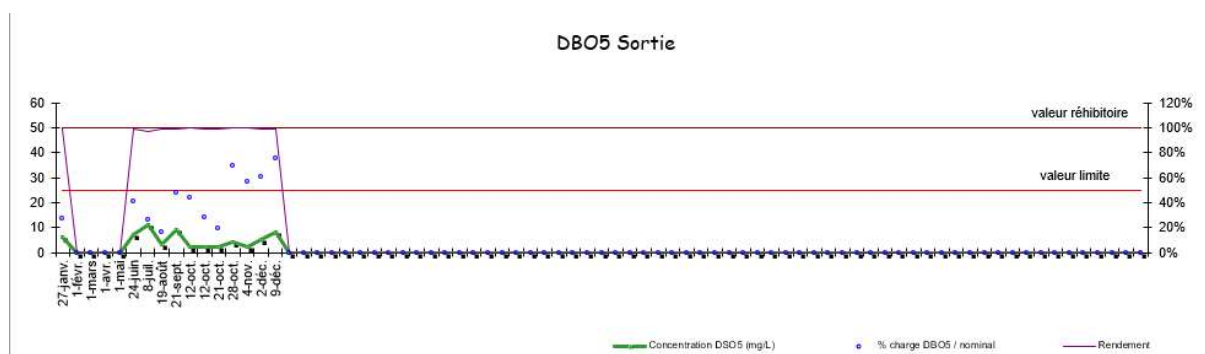
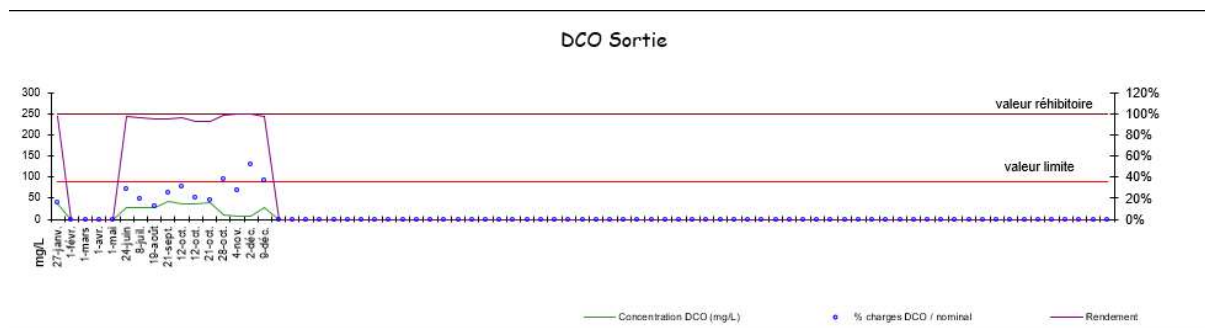
Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	3500	1485	42.4
Débit moyen journalier	m³/jour	700	171.36	24.5
DBO5	Kg/jour	210	89.1	42.4
DCO	Kg/jour	560	150.6	26.9
MES	Kg/jour	315	68.3	21.7

Résultats en sortie de STEP

Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 – DCO





Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 21/07/2015	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	11	4.8	3
DCO	125	42	27.5	7
DBO5	25	8	4.5	1

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 21/07/2015	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99.54	93.39	95.6
DCO	75	99.47	96.39	92.31
DBO5	80	99.71	98.98	97.11

Les sous-produits de l'épuration

	2017	2018	2019	2020	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	11	11	10,6	14	+3.4
Siccité moyenne (%)	13	15	14	20	20

Evénements notoire

Confinement covid 19, mise en place d'un service minimum.

14.8.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Lézarde

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

14.9 LES MINI-STATIONS :

14.9.1 TABLEAU RECAPITULATIF

Commune	Nom station	Type	Capacité (EH)	Année	Filière boue
Saint-Joseph	Presqu'île	Boues activées	50	-	Vidangeur
	Morne Basset	Boues activées	25	2000	Vidangeur
	Morne basset 2	boues activées	NF	-	vidangeur
	Belle Etoile	Boues activées	500	1999	Vidangeur
	Les Hameaux	Boues activées	150	-	Vidangeur
	Rivière Blanche Nord	Boues activées	125	-	Vidangeur
	Rivière Blanche Sud	Boues activées	200	-	Vidangeur
	Gondeau-Montrose	Boues activées	185	-	Vidangeur
	Ramedace Nord	Boues activées	200	-	Vidangeur
	Ramedace Sud	Boues activées	150	-	Vidangeur
	Choisy	Boues activées	200	-	Vidangeur
	Bambou Duchamp	Boues activées	100	-	Vidangeur

	Rivière Monsieur	Décanteur digesteur	75	-	Vidangeur
Fort-de-France	Lunette Bouillée	Boues activées	450	-	Vidangeur
	Charmilles	Boues activées	200	-	Vidangeur
	la jambette	boues activées	500	2015	vidangeur
	hameau de la vallée	boues activées	NF	-	vidangeur
	lotissement modeste	boues activées	NF	-	vidangeur
	la fontane	boues activées	NF	-	vidangeur
	terrasse de balata	boues activées	NF	-	vidangeur
	Les Meynards	Boues activées	50	-	Vidangeur
Lamentin	Centre nautique	Boues activées	500	-	Vidangeur
	Sarraut	Boues activées	150	-	Vidangeur
	Roche carré	Boues activées	500	-	Vidangeur
	Long Pré	Boues activées	1200	-	vidangeur
total	25		5010	-	

14.9.2 LEURS RESEAUX DE COLLECTE

La plupart des réseaux sont hors normes et nécessitent une réhabilitation à condition que les différents syndic passent une convention avec ODYSSI sur les modalités de transfert.

14.9.3 LEURS SYSTEMES DE TRAITEMENT

Description des systèmes : type à boues activées, oxydation par turbine,
Milieux récepteurs : Ravine ou canal réseau pluvial.

14.9.4 CONTROLE DES MINI STEP

MINI-STEP	ENTREE			SORTIE			Rendement			Conformité (oui ou non)	BOUES
	DBO5 mg/L	DCO mg/L	MES mg/l	DBO5 mg/L (25mg/l)	DCO mg/L (125 mg/l)	MES mg/L (35 mg/l)	DBO5 (60 %)	DCO (60 %)	MES(60 %)		m3
CHOISY	30	652	440	29	86	24	3,33%	86,81 %	94,55%	non	16
HAMEAUX	880	1185	280	12	49	13	98,64%	95,86 %	95,36%	oui	0
PRESQU'ILE	680	1171	510	15	126	81	97,79%	89,24 %	84,12%	oui	0
RIVIERE BLANCHE N	900	1160	760	32	169	78	96,44%	85,43 %	89,74%	oui	0
RIVIERE BLANCHE S	330	677	350	26	184	88	92,12%	72,82 %	74,86%	oui	0
RAMEDAC E N	380	473	310	70	131	85	81,58%	72,30 %	72,58%	oui	23
RAMEDAC E S	60	90	50	40	139	99	33,33%	- 54,44 %	-98,00%	non	15
BAMBOU DUSCHAM PS	460	652	360	40	149	160	91,30%	77,15 %	55,56%	non	0
MORNE BASSET	320	1714	1400	30	156	120	90,63%	90,90 %	91,43%	oui	0
LUNETTE BOUILLEE	900	1303	900	30	82	54	96,67%	93,71 %	94,00%	oui	10
MONTROSE	300	584	440	6	87	11	98,00%	85,10 %	97,50%	oui	0
BELLE ETOILE	260	428	440	60	434	270	76,92%	-1,40%	38,64%	non	32,5
CHARMILL E	210	90	95	146	68	41	30,48%	24,44 %	56,84%	non	6
ROCHES CARREES	290	464	180	50	218	120	82,76%	53,02 %	33,33%	non	0
CENTRE NAUTIQUE	10	52	49	10	15	25,7	0,00%	71,15 %	47,55%	oui	0
LONG PRE	720	945	1000	7	29	12	99,03%	96,93 %	98,80%	oui	0
LONG PRE	20	156	110	16	93	18	20,00%	40,38 %	83,64%	oui	0
SARRAULT	15	140	92	70	219	120	- 366.67 %	- 56,43 %	-30,43%	non	0
LOTISSEME NT MODESTE	60	128	65	5	71	26	91,67%	44,53 %	60,00%	oui	0
MORNE BASSET oxifix	200	318	65	35	73	22	82,50%	77,04 %	66,15%	oui	0

HAMEAUX RAVINE VILAINE	20	147	69	35	306	230	- 75,00%	- 108,16 %	-233,33%	non	8
LA FONTANE	280	395	240	8	48	35	97,14%	87,85 %	85,42%	oui	0
LA JAMBETTE	30	4	3	39	3	4	- 30,00%	25,00 %	-33,33%	non	0
CHOCO CHOISY	60	157	24	3	4	63	95,00%	97,45 %	-162,50%	non	62
TERRASSE DE BALATA	280	465	140	26	61	32	90,71%	86,88 %	77,14%	oui	14
LLS MEYNARD	142	142	150	40	40	157	71,83%	71,83 %	-4,67%	non	0

15 TARIFICATION ET LES RECETTES DE SERVICE

15.1 LES MODALITES DE TARIFICATION

15.1.1 LE TYPE DE TARIFICATION

La facturation des abonnés particuliers est semestrielle (2 fois par an et par secteur).

Les abonnés dont la consommation est supérieure à 4,5 m³ jour sont facturés tous les trimestres.

La facturation comprend une part variable (consommation eau particulier) qui tient compte de la consommation réelle de l'abonné enregistrée par son compteur et une part fixe (prime fixe), indépendante du nombre de m³ livrés.

15.1.2 LES MODALITES D'EVOLUTION ET DE REVISION

Les tarifs sont votés par le Conseil d'Administration d'ODYSSI. Ils sont fixés en fonction des coûts de service et pour répondre à la réglementation en la matière (principe « l'eau paye l'eau »).

- Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2017 ont été approuvés par délibération du Conseil d'Administration d'ODYSSI le 29/12/2015.

15.1.3 LES AUTRES PRESTATIONS

Les autres prestations (installations de chantiers, tranchées, canalisations, regards, branchements d'immeubles, équipements réseaux, équipements divers, essais réception, recollement, repérage de conduites, bétons et enduits etc...) font l'objet de devis établis sur la base d'un bordereau de prix approuvé par la délibération du Conseil d'Administration du 29 décembre 2015.

15.1.4 LES REDEVANCES PERÇUES POUR LE COMPTE DE TIERS

La réglementation prévoit que les services de distribution d'eau perçoivent pour le compte de tiers des taxes et des redevances ayant pour assiette la consommation d'eau des usagers.

Il s'agit en l'occurrence de :

- la T.V.A. perçue pour le compte des services fiscaux au taux de 2,10 %.
- La redevance ODE au 1er janvier 2016 : modernisation des réseaux de collecte : le taux est de 0,15€/m³

16 LES PERSPECTIVES

- L'optimisation des achats,
- L'amélioration de la gestion des subventions (PPI, programme opérationnel, etc...),
- L'anticipation de l'avenir en pilotant une prospective,
- L'optimisation des coûts (gestion du parc automobile, gestion locaux, optimisation personnel, etc...)
- Travaux et développement de mini-step et des postes de refoulement
- Gestion des opérations dans le cadre du projet cœur de ville de Fort de France

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



17 PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a imposé aux communes de mettre en place avant le 31 décembre 2005 un service public d'assainissement non collectif, cette compétence a été créée par la Communauté d'Agglomération Centre Martinique le 1er janvier 2006.

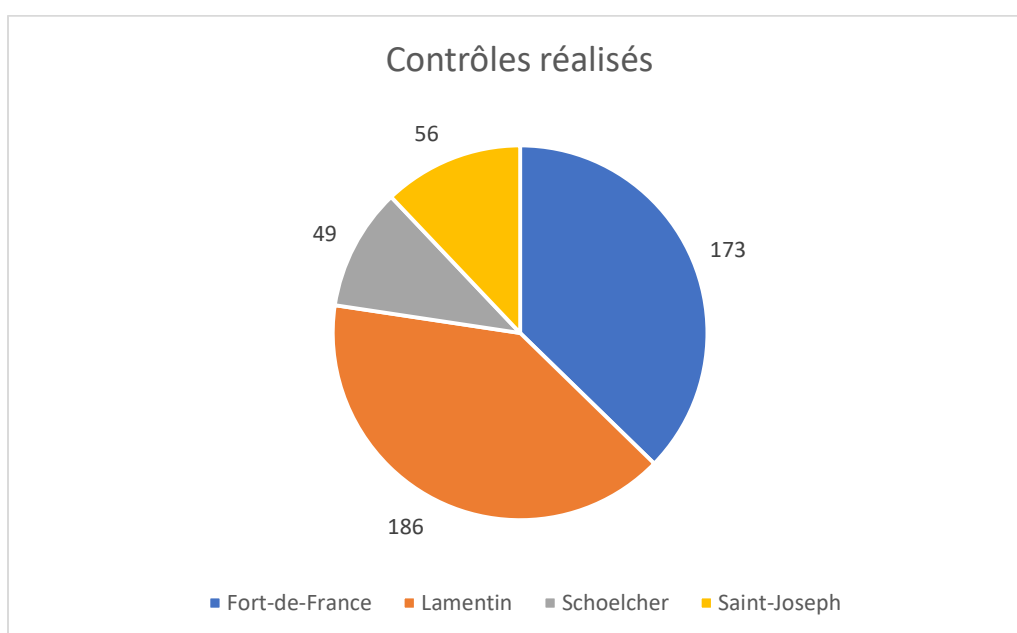
Ce service, à caractère industriel et commercial, est chargé du contrôle initial des installations d'assainissement non collectif neuves ou réhabilitées, ainsi que du contrôle de bon fonctionnement des installations existantes (*environ 20000 sur la Communauté d'Agglomération Centre Martinique*).

18 LES CONTROLES

18.1.1 BILAN D'ACTIVITE PAR COMMUNE

NBRE DE DOSSIERS PAR COMMUNE

	2018	2019	2020	Evolution
Fort-De-France	245	228	173	-24,12%
Lamentin	254	226	186	-17,70%
Schoelcher	45	56	49	-12,50%
Saint-Joseph	115	67	56	-16,42%
TOTAL	659	577	464	-19,58%



19 LES NOTAIRES

19.1 DIAGNOSTICS ASSAINISSEMENT REALISES DANS LE CADRE DE TRANSACTIONS IMMOBILIERES

EN NOMBRE

	2018	2019	2020	Evolution
Fort-de-France	154	134	108	-19,40%
Schoëlcher	18	26	27	3,85%
Saint Joseph	29	26	19	-26,92%
Lamentin	64	47	44	-6,38%
TOTAL ODYSSI	265	233	198	-15,02%

